

# EXCELSIOR

## Journal Illustré Quotidien

Abonnement (du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois)  
France: 12 Ans 35 fr. 6 Mois 18 fr. 3 Mois 10 fr.  
Étranger: 12 Ans 70 fr. 6 Mois 35 fr. 3 Mois 20 fr.  
Les abonnements sont faits dans tous les bureaux de poste.  
Les numéros ne sont pas vendus séparément.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport » (NAPOLÉON).

Adressez toute la correspondance  
à L'ADMINISTRATEUR d'Excelsior  
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS  
Téléph. WAGRAM 57-13, 57-45  
adresse télégraphique: EXCEL PARIS

### M<sup>me</sup> SARAH BERNHARDT AU FRONT



Par décret du président de la République, Mme Sarah Bernhardt qui, par suite de son mariage avec M. Damala, décédé il y a environ vingt-cinq ans, était devenue de nationalité grecque, est réintégrée aujourd'hui dans sa nationalité de Française. Il y a quelques jours, Mme Sarah Bernhardt s'est rendue au front. Près de nos poilus, elle a porté la Parole du Poète et opposé le rythme des strophes ailées à la sourde rumeur du canon.

(Cliché Section photographique de l'armée.)

# LE JOUET

En même temps que les industriels s'avisent que la guerre commencera pour eux quand elle finira pour les armées, les idéalistes ont pris garde que l'intelligence française, l'âme française doit aussi être défendue. Leurs intentions sont excellentes. Ils vont quelquefois un peu loin. N'importe. Les excès sont évitables. Un peu plus tard, les esprits mesurés poursuivront la tâche que leur préparent, avec un zèle parfois indiscret, les esprits plus exaltés : ils remettront les choses au point.

On a heureusement compris que le protectionnisme intellectuel ou moral doit s'exercer, pour être efficace, au profit des plus jeunes, et l'on s'efforce de rendre la nationalité française au jouet, qui depuis de longues années était naturalisé allemand. Les initiateurs de cette entreprise manquant une connaissance bien fine des enfants, il est certain que l'on agira davantage sur l'âme française à l'état naissant, en donnant aux tout petits Français des jouets de France, des jouets, si l'on peut dire, compatriotes de leur imagination, qu'en reformant les programmes de l'enseignement et les méthodes de la pédagogie.

Mais, justement, il est peut-être beaucoup plus facile de réformer la pédagogie et les programmes que d'inventer des jouets. Il est déjà très difficile à ce qu'on appelle une grande personne de concevoir ce que c'est qu'un jouet, français ou autre, ou jouet tout court. Hier encore nous lisions chez un de nos confrères qu'il faut mettre de l'art dans le jouet : cette façon de dire nous a surpris. Nous avons craint d'y apercevoir ce vain redoublement d'expression que les grammairiens nomment pléonasme ; peut-être même une tautologie ; ou (l'on m'excusera d'emprunter un terme à une langue altérée) un truisme. L'art et le jeu sont en effet une seule et même chose (cette fois, je crains qu'on ne m'excuse pas d'emprunter une doctrine à rhétorique ennemie).

L'art, du moins, est un jeu. L'idée de jeu est plus générale, plus ample que celle de l'art, et la contient. L'art, a-t-on dit, est une impulsion de jeu, une entre les impulsions de jeu. Et qu'est-ce qu'on entend par une impulsion de jeu ? Ce besoin que l'homme éprouve à tout âge, mais, il faut en convenir, beaucoup moins après l'âge adulte, ce besoin de dépenser, par une activité sans objet, ce qui lui reste d'énergie en surplus après qu'il a arrêté les comptes de sa dépense utile.

Chacun sait que c'est une nécessité pour les enfants de courir sans but, de crier, même quand ils ne parlent pas à des sourds, et de pleurer, même quand ils n'éprouvent aucun chagrin. J'ai tort d'écrire que chacun sait cela : il est des parents qui l'ignorent. Ils disent à leurs tristes enfants que les petits garçons et les petites filles bien élevés ne doivent pas courir, crier, ni pleurer sans raison, et ils témoignent ainsi qu'ils n'ont eux-mêmes aucune idée de l'éducation, avec laquelle, d'ailleurs, la bonne éducation n'a aucun rapport.

Ils témoignent, je me laisse aller à mon indignation, ils témoignent qu'ils sont stupides et barbares. Les grandes personnes éprouvent très rarement le besoin de courir, de crier et de pleurer. Elles disposent d'une minime quantité de forces en excès. L'art, qui est un jeu très sage, très calme, suffit largement à la plupart des grandes personnes. Il est même une majorité de grandes personnes qui s'en passent toute leur vie, sans aucun dommage pour leur santé. Elles ne savent point ce que c'est, à telles enseignes qu'elles marquent une certaine méllance contre l'art en général, mais une animadversion singulière contre l'art pour l'art : elles ne soupçonnent pas que l'art qui serait pour autre chose que pour l'art ne serait plus du tout de l'art, et que cette locution est encore un pléonasme ou une tautologie, comme celle de « jouet artistique ».

Nous ne prétendons pas nier que l'on puisse, que l'on doive ajouter aux jouets de nos enfants une certaine grâce, un certain goût ingénieux, et, si l'on veut absolument user de ce grand mot, une certaine beauté. Un personnage d'Octave Mirbeau dit que « le peuple a droit à de la beauté » : certes, nos enfants aussi ont droit à de la beauté. Je crains seulement que les artistes qui vont travailler pour eux ne soient tentés trop souvent de leur fournir de la beauté pour adultes.

Ils tomberaient dans la même faute que les fabricants de jouets pour enfants riches, qui ont inventé cette monstruosité : le jouet de luxe. Ces fabricants n'ont pas suivi les règles de la méthode carlésienne, qui ne sont pas seulement bonnes pour les philosophes, mais qui trouvent leur application dans tous les ordres de la pensée, ou même de l'activité pratique. Ils ont négligé de se faire une idée claire et distincte de leur objet. Ils ont oublié de le définir. On n'a

pas le droit d'exécuter un jouet (dont l'influence, sur une âme d'enfant, peut être décisive), sans s'être posé à soi-même cette question : « Qu'est-ce qu'un jouet ? » Pour le faire court, nous demandons la permission d'y répondre sans plus tarder.

Un jouet, si l'on veut, est un objet d'art, mais adapté à l'imagination puérile. La nôtre est ensemble refroidie et minutieuse. Elle ne reconnaît pas une image qui n'est pas une copie. Elle exige l'imitation. Au contraire, l'imagination des enfants est si neuve et si vive qu'il suffit de l'indication la plus légère pour lui suggérer une image, qu'elle ne reconnaîtrait pas si la ressemblance était trop fidèle et trop précise. Voilà bien le mot dont il faut que s'inspirent les artistes qui entreprennent de créer des jouets : un jouet n'est, ne peut être et ne doit être qu'un instrument de suggestion.

Rien n'est si malaisé que de créer ces instruments de suggestion. Maints artistes penseront qu'il est plus commode de produire un chef-d'œuvre. Heureusement, les enfants se chargent eux-mêmes de fabriquer des jouets qui répondent à la définition du jouet. Une petite fille, à qui l'on donne une poupée qui a l'air d'une vraie dame, la met dans un coin, ne la regarde seulement pas et a vite fait d'en fabriquer une autre qui n'a l'air de rien du tout. Si elle ignorait cet art instinctif et charmant, je ne verrais pas en beau l'avenir de son intelligence et de sa sensibilité.

Abel Hermant.

## Ce que l'on dit

### En attendant...

« Belle merveille de faire bonne chère avec bien de l'argent, dit Valère à maître Jacques, dans l'Avare : pour agir en habile homme, il faut parler de faire bonne chère avec peu d'argent. »

« Par ma foi, monsieur l'intendant, répond maître Jacques, vous nous obligerez, pour nous montrer ce secret, de prendre mon office de cuisinier ! »

Faire bonne chère avec peu d'argent est en effet le rêve de toutes les ménagères : c'est une chimère qu'on caresse de loin. Mais il est un problème qui dépasse encore de cent mille pi-ques celui-ci en difficultés : c'est de faire bonne cuisine avec autant d'argent qu'on voudra, mais bien maigre chère, de plus en plus maigre chère sur le marché.

Guillaume II vient de flanquer à la porte son cuisinier, M. Delbrück, qui n'y avait pas réussi. Ça le regarde. Car c'est un principe sacré qu'il ne faut jamais se mêler des histoires de domestiques de ses voisins, même quand on est brouillé avec eux. Toutefois, il est permis peut-être d'observer qu'il lui a été beaucoup plus facile de se débarrasser de son cuisinier que d'en trouver un autre.

Voilà huit grands jours que le pauvre Delbrück, qui n'en pouvait mais, a été remercié. Voilà beaucoup plus longtemps que son renvoi avait été décidé. On a eu tout le temps de rêver à lui découvrir un remplaçant. Cependant, ce remplaçant n'est point nommé : c'est qu'en vérité la situation n'est pas de tout repos.

Les candidats possibles craignent non point les pommes cuites — leurs administrés n'en ont pas à leur jeter — mais les cailloux. De plus, il semble bien que cette histoire de garde-manger se double d'une complication politique. Voici qu'on parle de M. de Herting, qui est Bavarois, et de M. Scheidemann, qui est socialiste. C'est que les Bavarois et les socialistes ne sont pas contents, et qu'il faut leur donner, à défaut de viande, ce qu'ils aiment à ronger. Mais ainsi, c'est le système de la prédominance du fonctionnaire prussien sur tout l'empire qui reçoit une atteinte, c'est l'entrée des socialistes dans le gouvernement. La pilule doit paraître dure à avaler à Guillaume II.

Pierre Mille.

On sait qu'un « Comité de fraternité américaine » a été fondé en vue de distribuer à cent cinquante mille orphelins de la guerre un modeste secours destiné à leur venir en aide. Ce comité, bien qu'indépendant, fonctionne au ministère de l'Instruction publique. C'est là que les demandes sont adressées et les fiches établies.

Quand M. Painlevé se vit dans la nécessité d'hospitaliser ce comité, il fut quelque peu embarrassé pour lui trouver un local. Ses bureaux sont pleins, les salons du ministère sont occupés par dame Anas-

tasia, et plusieurs pièces de son propre cabinet sont réservées aux services de M. Combes.

Où donc loger le Comité de fraternité américaine ? M. Painlevé allait y renoncer lorsque, avisant la porte fermée d'un bureau, il eut la curiosité de savoir à qui le local était réservé.

— C'est le bureau des palmes, répondit le chef de cabinet.

Les palmes !... Voilà un mot qui avait une résonance quelque peu antédiluvienne. Qui donc songeait aux palmes académiques ?... Personne, assurément. Aussi bien, les services étaient en sommeil depuis deux ans.

Dans ces conditions, la solution était tout indiquée. M. Painlevé fit ouvrir le bureau des palmes et y installa le Comité de fraternité américaine.

La besogne y est abondante ; si abondante que le personnel n'y peut suffire et que de jeunes élèves de Sophie-Germain viennent, à leurs moments de liberté, lui prêter leur collaboration bénévole.

Et c'est ainsi qu'aux palmes de la Vanité ont succédé celles de la Fraternité.

\*\*\*

La fonction crée l'organe, a-t-on dit. On pourrait dire également que le sucre crée le voleur, ce qui ne serait, somme toute, qu'une paraphrase du célèbre : l'occasion fait le larron.

Or donc, le sucre est, à Paris, taxé depuis hier. Excellente mesure dont il faut remercier M. le préfet de police. Il faut croire pourtant que ce produit paraît encore trop cher à quelques-uns, puisque hier, peu d'heures après l'application des taxes, on a fortement houpillé, dans deux bars voisins du boulevard, des gaillards qui avaient trouvé la combinaison d'obtenir le sucre à fort bon compte.

Leur truc était simple. Vous entrez, vous demandez un petit café en tendant deux sous. Le marchand vous sert et approche de vous une coupe de verre où il y a du sucre. Vous en prenez deux morceaux pour le noir breuvage et, discrètement, vous en glissez cinq dans votre manche. L'opération est bonne.

— Trop bonne, ont dit les mastroquets indignés. Et ils ont été bien débonnaire en menaçant seulement d'appeler un agent.

Le voleur de sucre est grillé : maintenant on servira les petits cafés avec deux bouts de sucre dans une soucoupe.

\*\*\*

La mise en culture des terres incultes de la banlieue ne rencontre que des partisans. Mais l'exception justifie la règle, et il se trouve dans la banlieue ouest de Paris un brave propriétaire qui bataille contre la municipalité afin qu'elle laisse les ânes errer dans son terrain vague, parmi les chardons.

Disons tout de suite que ce propriétaire est un dessinateur humoriste de Montmartre, et que le terrain vague qu'il possède « à la campagne » est pour lui une source inépuisable d'impressions d'art. Il installe son chevalet devant les casseroles au rebat, les vieux souliers et la roulotte qui constituent, au milieu de l'herbe minable, le « classique décor ». Puis il croque sur le vif ces scènes de la vie banlieusarde que nous avons pu admirer à une toute récente exposition.

La municipalité s'inclinera-t-elle devant « les droits imprescriptibles » de l'art ? Il est plus probable qu'elle réquisitionnera le terrain, à moins que l'artiste ne se décide à planter des choux !

\*\*\*

L'ironie des noms.

Lu sur une affiche qui adornait, ces jours derniers, les murs d'une petite localité de la banlieue parisienne :

Conférence sur la viande frigorifiée

PAR M. POISSON

Professeur d'agriculture

L'affiche ne nous dit point par qui la conférence fut présidée. Espérons que ce fut par M. Lecerf, chimiste.

\*\*\*

Les journaux allemands annoncent qu'il y a quelques jours un évêque est venu prêcher devant les troupes bavaroises qui collaborent à l'effort, désempéré et inutile, des Allemands contre Verdun. L'oratoire devait partir à l'assaut de nos tranchées immédiatement après la dernière parole dite, la suprême bénédiction donnée.

Retenons ce discret avertissement que nous trouvons, en manière de conclusion, au pied de l'article où il est fait mention de cette visite épiscopale au front ennemi : « Gageons, dit le rédacteur, sur un ton qui veut être plaisant, mais qui n'est pas sans dissimuler quelque amertume, gageons que pas un parmi ceux qui écoutaient le sermon de l'évêque n'eût l'idée de le juger trop long. »

Le Veilleur

LARMES... DE REQUIN

Les aveux du commandant d'un sous-marin allemand

Je ne dirai pas où ni comment je rencontrai le capitaine sans navire, ni l'endroit où il fut torpillé, ni pourquoi il me dit ces choses. Non pas que cela ait la moindre importance, mais c'est une bonne règle à observer, pour ne point déplaire à dame Censure, que de ne rien siluer ni dans l'espace ni dans le temps. Voici donc à peu près ce que me dit le capitaine :

— J'étais propriétaire de mon bateau, c'était ma fortune, et bien qu'il ne fût ni grand, ni beau, ni jeune, ni rapide, c'était une fortune tout de même. Mais quand je vis le sous-marin me surgir sous le nez, avec, au bout d'une perche qui sortait de son kiosque, les deux pavillons internationaux M. N., qui signifient dans toutes les langues du monde « Stoppez », je pensai à la ruine plus qu'à ma peau, je vous prie de le croire. Virer de bord et prendre la fuite, il n'y fallait pas songer avec les huit nœuds de vitesse que mon rafiot avait dans le ventre. Taper dans la bête et l'envoyer au fond, au risque de nous crever la coque, je l'essayai bien, mais l'autre naviguait gentiment devant moi à mille mètres et m'envoya de suite un coup de canon qui tomba à toucher notre étrave. Rien à faire. Je stoppai.

— Alors, prudemment, le Boche se mit à décrire un grand cercle autour de nous, puis un autre un peu plus près et enfin se décida à signaler « Envoyez le capitaine et les papiers à mon bord ». J'y allai avec le youyou.

— Le commandant du sous-marin m'attendait sur le pont. C'était un tout jeune homme, vingt-cinq ans au plus.

— Vous êtes Français ? demanda-t-il.

— Français, oui, sans contrebande de guerre, rien que des poteaux de mine à bord.

— N'importe, inutile alors de regarder vos papiers de bord. Avez-vous de l'argent sur vous ?

— Je dus avoir un geste d'étonnement.

— Rassurez-vous, dit-il ; on ne veut pas vous dévaliser, au contraire. Si vous avez de l'argent chez vous, dites à mon second où il est ; il va aller sur votre navire et vous le rapportera. C'est votre intérêt. Les hommes qui l'accompagnent ont dix minutes « pour eux », ce sont les petits bénéfices de l'équipage. Je ne tiens pas cependant à vous laisser démunir de tout ; la côte n'est pas loin, la mer est belle, vous vous tirerez d'affaire. Je vous offre votre argent. Si vous le voulez, dépêchez-vous, le temps presse !

— Ce Boche n'avait pas l'air d'un mauvais homme ; il parlait sans dureté. Je ne sais pourquoi j'eus une lueur d'espoir. J'entrepris de lui expliquer que j'étais propriétaire du bateau, que je serais la seule victime de sa perte, qui serait bien indifférente à mon pays. Je dus être éloquent, car je vis sur le jeune visage de mon pirate une apparition d'émotion. Pour conclure, il me dit :

— C'est la guerre ! Ne vous plaignez pas, votre sort est plus enviable que le nôtre. Je viens de \*\* je suis à la mer depuis dix-sept jours. Mes ordres sont de couler tout ce que je trouve. J'aurais pu vous couler sans autre forme de procès, et je m'exécute on ne le faisait pas. Voilà notre métier ; ça n'est pas drôle. Et ça n'est pas long non plus. Vous naviguez depuis le début de la guerre. Nous autres nous naviguerons sans doute jusqu'à la fin. Au bout de cinq à six semaines, quelquefois plus, quelquefois moins, le sous-marin termine sa campagne ; il tombe dans quelque embûche et on ne le voit plus.

— Dix minutes après, mon pauvre bateau était au fond, sabordé par des pétards, et nous voguions sur la grande mer, dans nos chaloupes. »

\*\*\*

L'événement n'est pas bien ancien. Le souvenir m'en est revenu quand j'ai lu dans les journaux la demande des Etats-Unis de connaître les instructions données aux commandants des sous-marins allemands. J'ai des raisons personnelles de croire tout à fait exact, et dans ses moindres détails, le récit du capitaine : « Mes ordres sont de couler tout ce que je trouve », lui a dit le Boche dans un de ces mouvements de détente dont se défendent malaisément les natures les plus robustes au cours d'une existence de constante hypertension nerveuse.

Il serait facile d'expliquer que, techniquement parlant, les instructions allemandes ne peuvent pas être autres, mais cela serait fastidieux. Qui-que sait ce que c'est qu'un sous-marin comprend à merveille que si les nouvelles instructions étaient « autres », il n'y aurait plus de guerre sous-marine au sens où on l'a entendue jusqu'ici.

A. Larlsson.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« Excelsior ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

LA SITUATION MILITAIRE

Accalmie devant Verdun. - Offensive autrichienne dans le Trentin

Dans la région de Verdun, l'accalmie dure encore. Un coup de main heureux dans les Hautes-de-Meuse, une attaque repoussée entre la ferme de Thiaumont et le bois d'Aloain, une tentative avortée à l'ouest de la cote 304, tels sont les seuls événements des dernières vingt-quatre heures. Mais il est certain que l'ennemi tentera encore au moins un effort avant d'abandonner définitivement la partie. Il est non moins certain qu'il le tentera à contre-cœur, sous la pression d'une opinion qui s'énerve de plus en plus.

On parle, depuis quelques jours, d'une grande offensive que les Autrichiens auraient l'intention d'entreprendre pour libérer le Trentin. Les récents progrès des Italiens doivent les inquiéter, en effet. Riva est serrée de fort près. Nos alliés occupent, au sud de cette place, toute la vallée du Ledro et une partie de la vallée des Conceli, qui lui est perpendiculaire. Sur la rive même du lac, ils approchent du mont Sperone, qui se trouve à peine à 2 kilomètres de Riva.

Tione, au nord-ouest de Riva, est également menacée par la conquête des sommets situés

à l'est du mont Adamello, le Crozzon di Lares et le Crozzon di Fargorida, qui s'élèvent à plus de 3.000 mètres de hauteur et dominent toute la vallée de la Giudicaria.

Enfin, Rovereto est sous le feu des batteries italiennes établies dans la région du monte Allissimo, d'Ala et de la haute vallée du Leno (di Vallarsa). Cette situation suffit à expliquer l'évacuation de la population civile, dont le bruit s'est répandu récemment. Il est pourtant possible qu'une attaque se prépare, dont le symptôme serait le bombardement qui vient de s'étendre sur toute la ligne au sud et au sud-est de Rovereto, depuis la vallée de la Lagarina jusqu'à la haute vallée d'Assa.

Toutefois, il faut remarquer que les attaques en masse, qui sont le procédé unique de la tactique de nos ennemis, sont impossibles en ces régions montagneuses où, forcément, les colonnes sont divisées par le relief du terrain. Nos alliés, passés maîtres en la guerre de montagnes, ont pour eux les meilleures chances de succès.

Jean Villars.

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE

Les grandes dates de l'alliance franco-russe



Il nous a semblé intéressant de rapprocher ces deux documents qui illustrent, si l'on peut dire, les deux dates extrêmes de l'Alliance franco-russe (période de paix) : le premier est la photographie prise par notre envoyé spécial à Tsarskoïé-Sélo, lors de la grande revue de juillet 1914 (on voit, à gauche et en arrière du tsar, qui cause avec le président de la République, le grand-duc Nicolas, depuis généralissime de l'armée russe). Le second est la première page de l'Illustration du 1<sup>er</sup> août 1891 et représente l'arrivée de notre escadre à Kronstadt : le drapeau russe est hissé au mât du cuirassé-amiral Marengo.



Le vingt-cinquième anniversaire de l'Alliance franco-russe a été commémoré hier à Pétersbourg. MM. Viviani et Albert Thomas ont assisté à un grand banquet organisé à cette occasion par un comité spécialement constitué et ayant à sa tête M. Rodzianko, le président de la Douma, et les chefs de partis à la Douma et au Conseil de l'empire.

Il nous a paru intéressant de rappeler les différentes phases de l'événement historique qui a laissé depuis de nombreuses années la France et la Russie étroitement unies.

C'est en 1891 — M. Ribot était à cette époque ministre des Affaires étrangères — que commencèrent les négociations entre la France et la Russie. Ces négociations étaient alors secrètes. Elles se poursuivirent, pendant quelques années et avant même que l'Alliance franco-russe fût un fait officiel il y eut en France une manifestation en quelque sorte annonciatrice de l'événement. En effet, l'escadre de l'amiral Avelane vint mouiller à Toulon en 1893 et la marine russe fut accueillie dans notre port de guerre avec enthousiasme.

L'amiral Avelane et son état-major, pendant le séjour de l'escadre à Toulon, vinrent à Paris où une réception officielle les attendait.

En 1896 eut lieu la visite du tsar à Paris. L'empereur de Russie était accompagné de l'impératrice et de la grande-duchesse Olga.

Enfin, au mois d'août 1897, toutes les négociations étant terminées, Félix Faure se rendit à Saint-Petersbourg et, au cours de sa réception, l'existence d'une alliance entre la France et la Russie fut ouvertement proclamée par les chefs des deux Etats. Des toasts en l'honneur des nouveaux alliés furent échangés à bord du *Pothuau*, et le sceau de l'alliance fut alors apposé. M. Hano-

laux, ministre des Affaires étrangères, accompagnait Félix Faure.  
En août 1899, M. Delcassé s'est à son tour officiellement rendu à Pétrograd.

Puis eut lieu, en 1901, la revue de Bétheny, passée par le tsar, M. Loubet étant président de la République. L'empereur et l'impératrice furent alors nos hôtes à Compiègne.

La série des faits importants qui ont trait à l'alliance franco-russe s'est close en 1902 par le voyage de M. Loubet, qui a rendu au tsar sa visite.

Depuis, la guerre actuelle a prouvé suffisamment, pour qu'il soit utile d'insister sur ce point, l'efficacité pour la France et la Russie de leur inaltérable amitié.

PÉTROGRAD, 16 mai. — Le *Novoïé Vremia* écrit que le vingt-cinquième anniversaire de l'alliance franco-russe est célébré au bruit du canon et au milieu des lueurs sanglantes de la conflagration mondiale que l'alliance devait conjurer suivant la généreuse idée du tsar pacificateur Alexandre III. Ces idées de paix ne portèrent pas les fruits désirés parce que Guillaume II, qui pensait être sûr d'avoir 99 chances sur 100 de vaincre, lança ses hordes sur l'Europe.



TSAR ALEXANDRE III



AMIRAL AVELANE

politique extérieure française n'hésiteront pas un moment à appuyer la juste cause slave par la puissance des armes françaises.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Von Jagow ergote sur le mot : "représailles"

Le correspondant du *Daily News* à Berlin envoie à Chicago par radiotélégramme les déclarations de von Jagow. Ce journaliste a posé au secrétaire des Affaires étrangères la question suivante :

— Les Américains doivent-ils considérer la guerre sous-marine allemande comme représailles contre le blocus anglais ou le blocus anglais comme représailles contre la guerre sous-marine allemande ?

Von Jagow paraît un peu embarrassé par cette question qu'il n'était cependant pas sans prévoir. Après réflexion, il déclare que pour savoir de quel côté viennent les représailles, il faudrait savoir sans doute qui a commencé. Ne voulant pas s'en rapporter aux déclarations des belligérants, il remet à la postérité le soin de se prononcer sur cette question. Il attend le verdict de l'Histoire qui aura le loisir de recueillir les témoignages et de les apprécier.

Laisant donc de côté cette question gênante, von Jagow examine, en grammairien, la signification du mot "représailles". Il fait observer que ce mot contient implicitement la promesse de mettre fin à la vengeance quand le motif en aura disparu. Il serait d'ailleurs aisé de discuter cette interprétation. Il n'est pas évident, en effet, que les représailles doivent nécessairement prendre fin au moment où celui qui les a provoquées lève les mains et crie :

" Camarade ! "

Une flotte allemande attend en vain le passage d'un navire anglais

LONDRES, 16 mai. — Un télégramme de Stockholm à l'agence Reuter rapporte qu'une flottille allemande a bloqué le port de Gottenburg pendant toute la journée de samedi, attendant le passage d'un vapeur anglais, le *Brierley Hill*, qui semble néanmoins avoir réussi à s'échapper.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Mardi 16 Mai (653<sup>e</sup> jour de la guerre)

**QUINZE HEURES.** — Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement assez vif de nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304.

Sur la rive droite, une petite attaque allemande à la grenade au nord-ouest de la ferme Thiaumont a complètement échoué.

En Woëvre, lutte d'artillerie dans les secteurs d'Eix et de Moulainville.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

**VINGT-TROIS HEURES.** — En Champagne, un détachement ennemi qui tentait de surprendre un de nos petits postes dans la région de la butte du Mesnil a été repoussé à coups de grenades.

En Argonne, lutte d'artillerie assez active dans les secteurs du Four-de-Paris, des Courtes-Chausses et de Vauquois.

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement assez vif de la région bois d'Avocourt, cote 304, le Mort-Homme. Une tentative d'attaque sur nos positions à l'ouest de la cote 304 a été arrêtée par nos tirs de barrage.

A l'est de la Meuse et en Woëvre, quelques rafales d'artillerie.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Communiqué belge

La lutte d'artillerie a été particulièrement vive aujourd'hui sur le front de l'armée belge, où des tirs de concentration ont été exécutés par nos batteries de gros calibre contre les organisations défensives allemandes de la rive Est de l'Yser, dans la région de Dixmude.

Le secteur au Sud de Saint-Georges a été soumis à des bombardements réciproques d'une grande violence.

Le duc de Connaught décore des officiers français

Le duc de Connaught, de passage à Paris, a tenu à remettre lui-même les décorations accordées par son gouvernement à un certain nombre d'officiers français.

Au ministère de la Guerre, où il a été reçu lundi par le général Bard, chef du cabinet du ministre, il a passé la garde d'honneur en revue dans la cour de l'hôtel du ministre, puis s'est rendu dans un des grands salons de réception où il a décoré plusieurs officiers. Le général Graziani, le général Clergerie ont reçu la croix de chevalier commandeur de l'ordre du Bain; le colonel Boucabelle, celle de compagnon du même ordre; le commandant Cambetort, la croix de l'ordre du Mérite distingué.

Hier matin, dans les mêmes conditions, le duc a remis au ministre la grand-croix de l'ordre du Bain au général de Castelnu, la croix de chevalier commandeur aux généraux Bellin et Pelle, celle de compagnon au lieutenant-colonel Billotte.

M. CLÉMENTEL A ROME

ROME, 16 mai. — Un dîner a été offert ce soir en l'honneur de M. Clémentel, par les membres du Comité parlementaire italien de l'Entente.

Outre MM. Clémentel et Barrère, les ministres des Finances et du Commerce, M. Luzzatti, les sénateurs Maggiorino Ferraris et Bettoni, les députés Rava, Pantano, Mauri, Denava, Callenga et Canepa, le maire de Rome, le capitaine Blasieux, M. Tondeur, secrétaire d'ambassade, y assistaient.

Dans l'après-midi, M. Clémentel s'était rendu au Panthéon, où il avait visité le tombeau des rois.

M. Pachitch attend le châtiement des Bulgares

PÉTROGRAD, 15 mai. — M. Pachitch est l'objet de l'accueil le plus enthousiaste dans les sphères de la Cour, du gouvernement et dans la société russe. Aux journalistes qui l'ont interviewé, M. Pachitch a déclaré que la santé du roi Pierre est actuellement meilleure. Le roi se trouve dans une ville d'eau voisine de Salonique. Le prince Régent est à Corfou, où il termine la réorganisation complète de l'armée serbe. « Or, a dit M. Pachitch, je puis vous déclarer que maintenant notre armée est prête. L'avenir dira quel sort et quel châtiement attendent la Bulgarie. Je crois, malgré mon âge, pouvoir assister au triomphe de la justice, de Dieu et des hommes. »

LES DUELS AÉRIENS

Le *Bulletin des Armées de la République*, dans son dernier numéro, rapporte que nos aviateurs ont abattu pendant le mois d'avril, 31 avions allemands, tandis que nous n'avions à déplorer que la perte de 6 des nôtres.

Notre confrère, définissant la tactique de la bataille aérienne, "faite d'improvisation", établit combien la virtuosité des combattants et la qualité des appareils qu'ils montent sont des facteurs décisifs de luttés "de jours sans merci".

En avion, écrit le *Bulletin des Armées de la République*, le sens de l'ouïe ne sert pas. Le pilote, comme l'observateur, n'entend rien que le tonnerre de son moteur.

Alors que les oiseaux du ciel perçoivent de loin par le son, la venue d'un aéroplane et s'effarent, l'oiseau humain ne distingue rien que son propre bruit.

Il n'a que la vue pour lui signaler l'adversaire. Malheur à celui qui est surpris !

Car le combat en avion est rapproché. C'est à une distance de 15 à 25 mètres que l'on doit tirer à coup sûr une bande de mitrailleuse.

On cite comme exception ce récent exploit de Navarre à Verdun. A 3.500 mètres d'altitude, notre champion, voyant un avion allemand très rapidement s'échappait, lui a envoyé, comme par dépit, ses balles à une distance de 200 mètres.

Satisfaction inutile ! pensait-il. Non ! l'appareil ennemi, atteint, culbutait aussitôt et s'effondrait sur le sol.

Vient un autre aspect d'un combat aérien. Un de nos bons pilotes de chasse, Ningesser, voit soudain un fokker qui surgit derrière lui. Naturellement, il n'a pu l'entendre venir.

Il est perdu... Pas encore ! Il cabre brusquement son appareil pour monter en chandelle, tout droit. Il grimpe, mais, forte d'arrivée d'essence dans cette position, son moteur s'arrête. Le pilote n'achève pas le looping. Il roulotte sur une aile et reprend son équilibre. Le fokker, déroulé par cette manœuvre imprévue, est passé sous lui sans avoir eu le temps de tirer.

La rencontre change de face; c'est le Français qui maintenant est derrière l'Allemand. Il épuise une bande de mitrailleuse qui porte juste, et le fokker dégringole.

Ainsi en avion on se bat de près. Il y a eu parfois des accrochages. Ils sont rares, car aucun des adversaires ne peut en revenir, à moins d'une chance miraculeuse.

Un énorme appareil allemand à trois places faisait récemment sa septième sortie, et, trouvant un biplan français sur sa route, un modeste appareil d'observation, criblé de balles son adversaire. Bientôt, le français en flammes était près de s'abattre sur le sol.

Mais, perdus pour perdus, les deux pilotes-aviateurs qui montaient le biplan aux cocardes multicolores ne voulurent point tomber seuls.

Ils se jetèrent sur l'Allemand et l'aborderent. Il y eut cinq victimes, mais les deux nôtres en attendant s'étaient vengés !

Deux autres aviateurs français se sont tirés récemment d'une aventure semblable dans des circonstances différentes.

Dans un combat rapproché, Chaput, involontairement, aborda l'Allemand, en piquant sur lui et coupa tout net la queue de son appareil. Il eut la chance prodigieuse de ne percer dans le choc que son moteur; il put revenir dans nos lignes et réussit à atterrir sain et sauf. L'ennemi, par contre, s'était écrasé sur le sol.

L'autre abordeur fut Guynemer. Mais volontairement cette fois !

Guynemer, sa mitrailleuse enrayée, voyait l'ennemi, son adversaire lui échapper. Alors, soudain de rage, il se lança contre lui à l'aveugle. L'Allemand, terrorisé, essaya bien de se défendre, mais vainement. Une aile touchée se brisa et tomba du verre.

L'appareil de Guynemer résistait mieux, et, quoique désemparé, le pilote pouvait le ramener d'abordement jusqu'à l'atterrissage. Quant à l'appareil allemand, ce n'était plus que d'infortunés débris.

N'est-on pas saisi d'admiration en lisant ces récits ? Et surtout ne comprend-on pas combien il est nécessaire que les qualités navigiques de notre race soient transmises à nos pilotes leur incontestable maîtrise de l'air ?



GUYNEMER



NAVARRE

# DERNIÈRE HEURE

## L'activité des Alliés sur le front de Salonique

On mande de Salonique, 12 courant, au Secolo :

Après avoir achevé les travaux destinés à donner au camp retranché de Salonique la plus grande efficacité défensive, l'activité de l'armée d'Orient se porte, depuis quelques semaines, dans une autre direction qui est peut-être une préparation à des mouvements décisifs assez prochains. La plus grande partie des troupes alliées est sortie, en effet, du camp retranché et s'avance tout le long de la frontière de Florina à Servis vers les lignes ennemies avec lesquelles elle se trouve désormais en contact ininterrompu; sur beaucoup de points, la distance entre les deux fronts n'est que de quatre kilomètres.

Pendant que le commandement étudie sur les lieux son plan d'action, les troupes travaillent diligemment à construire des routes et toutes les voies indispensables au transport de l'artillerie et du matériel de guerre.

Naturellement, en raison du contact établi entre les adversaires, il se produit des actions presque continuelles d'artillerie destinées à troubler les travaux de l'ennemi et à tâler le terrain, et aussi des escarmouches entre patrouilles de cavalerie.

L'ennemi est toujours localisé comme suit : troupes allemandes du lac Doiran au Vardar; troupes bulgares à la droite du Vardar jusqu'à Monastir et à la gauche du fleuve jusqu'à Xanthi.

Les désertions des soldats bulgares continuent nombreuses. Quelques déserteurs affirment qu'une division bulgare qui se trouvait à Stroumitza a été transférée à Guegnéli pour remplacer une division allemande qui aurait été envoyée contre Verdun.

### Les avions français sur Xanthi

ATHÈNES, 15 mai. — Les 14 avions français qui ont bombardé les campements bulgares de la région de Xanthi, dans la nuit du 13 au 14, ont lancé 80 bombes et sont rentrés tous indemnes sans avoir été poursuivis.

Des dégâts occasionnés par le bombardement ont été sérieux.

Une escadrille d'avion anglais a survolé Portofagos et a lancé de nombreuses bombes; tous les appareils sont rentrés indemnes.

### Le bombardement de Mayada par les Allemands

ATHÈNES, 15 mai. — Dix-sept cadavres grecs ont été retirés aujourd'hui des décombres de Mayada que les Allemands ont bombardé récemment.

Les Bulgares ont envahi les villages de Slopouchita et d'Alchak; plusieurs Grecs ont été emmenés à Schovo; on ignore quel a été leur sort.

On annonce que des bandes albanaises ont commis des excès sur le territoire de l'Épire du Nord.

## UNE SUCCESSION DIFFICILE

### L'Allemagne n'a toujours pas de ministre de l'Intérieur

GENÈVE, 16 mai. — Les journaux allemands rapportent pas la confirmation de la nouvelle venue d'Amsterdam d'après laquelle les successeurs de M. Delbrück seraient le comte de Herting et le comte de Roedner.

Toutefois, d'après une information reçue de Rotterdam par le Daily Telegraph, il paraît certain, en dépit des démentis donnés, qu'avant peu de jours le gouvernement allemand annoncera la nomination d'un nouveau ministre de l'Intérieur qui sera, en quelque sorte, un dictateur pour la distribution des vivres dans tout l'empire.

Berlin, 16 mai. — La Gazette de Voss écrit :

« L'homme qui remplacera le ministre de l'Intérieur et qui sera ce que la population attend de lui, sera un homme très énergique et qui aura le courage de prendre des mesures sévères, mais il devra aussi avoir le plus grand courage pour modifier rapidement les mesures qu'il aura prises, si elles n'ont pas donné le résultat voulu. Un tel homme ne voudra pas partager la responsabilité et le pouvoir avec un autre et nous ne serions nullement surpris si le plan de mettre deux hommes pour se poste rencontre des difficultés. Il faut dire franchement que ce sera une dictature sans en fin la crise que crée la question des vivres sera abolie. Il y va de la prospérité du peuple allemand et cela est devenu une nécessité politique. L'étranger suit attentivement le développement de la question des vivres en Allemagne. »

## COMMUNIQUÉ ITALIEN

### Des avions autrichiens bombardent Venise et Mestre

ROME, 16 mai. — Commandement suprême : Sur la frontière du Trentin, l'intense bombardement du 14 mai a été suivi, hier, d'une attaque par de fortes masses d'infanterie contre la partie de notre front situé entre la vallée de l'Adige et le Haut Astico.

Après une première résistance, pendant laquelle elles ont infligé à l'ennemi des pertes très graves, nos troupes se sont repliées des positions les plus avancées sur les lignes principales de la défense.

Sur tout le reste du front, jusqu'à la mer, l'activité de l'ennemi s'est manifestée par un feu intense d'artillerie et par des attaques d'infanterie ayant un caractère de diversion.

Telles ont été les actions qui se sont développées dans la Val Sugana entre Monte Collo et Sarlana.

Dans le Haut Seebach, sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia, sur les pentes au nord du Mont San Michele, partant l'adversaire a été promptement repoussé.

Plus actifs ont été les combats dans la zone de Monfalcone où, après des alternatives de lutte, l'adversaire a été contre-attaqué avec succès et a laissé entre nos mains 254 prisonniers, dont quelques officiers et deux mitrailleuses.

On signale des raids d'avions ennemis sur les localités de la plaine de l'isonzo inférieur, dans la nuit du 14 au 15 mai, sur Venise et Mestre, le soir du même jour et sur Udine et Trévis à l'aube du 15 mai. Il n'y a pas eu de victimes et les dégâts ont été très légers.

Une escadrille de nos avions ont bombardé, le matin, la gare du chemin de fer Orzica Draque et les cantonnements ennemis de Kostanjevica Lokočica et de Segeti. Sur le Carso, elle a lancé cinquante bombes qui ont eu des effets très efficaces.

Notre escadrille, bien qu'elle ait été l'objet du tir de nombreuses batteries et assaillie par de très nombreux avions ennemis, est rentrée indemne, après avoir abattu deux avions ennemis qui sont tombés dans leurs lignes, près de Gorizia.

## COMMUNIQUÉ RUSSE

PÉTROGRAD, 16 mai. — FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région du lac Dolje, au nord du lac de Mladziolo, vers huit heures du soir, les Allemands ont attaqué nos tranchées avec des effectifs importants, et ont réussi à envahir partiellement nos tranchées avancées, mais par une contre-attaque nous avons rejeté l'ennemi vers ses tranchées de départ.

Dans la région au nord du lac de Mladziolo, l'adversaire a bombardé avec violence pendant toute la nuit du 14 au 15 mai.

Des aéroplanes ennemis ont lancé des bombes sur de nombreux endroits de nos lignes.

En Galicie, dans la région au nord de la chaussée de Brzuanski et dans la région de la Strypa inférieure, l'ennemi a tenté de s'approcher de nos tranchées, mais il a été repoussé par notre feu.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la direction de Diarbekir, nous avons repoussé par notre tir une tentative d'offensive des Turcs.

Dans la direction de Massoul, notre progression continue.

### Le service obligatoire en Angleterre

LONDRES, 16 mai. — La Chambre des Communes par 250 voix contre 35 a adopté en troisième lecture le bill sur le service militaire obligatoire.

### Deux généraux allemands sont admis au Conseil impérial de Vienne

GENÈVE, 16 mai. — On mande de Vienne à la Tribune de Genève qu'un conseil de la couronne a eu lieu à Schoenbrunn, sous la présidence de l'archiduc Frédéric qui a annoncé que l'empereur François-Joseph, indisposé depuis quelques jours, ne pouvait pas assister au conseil.

Deux généraux allemands venus directement du grand quartier général allemand, ont été admis, contrairement à tous les usages,

## Le procès du traître Casement

### DEUXIÈME AUDIENCE

LONDRES, 16 mai. — Le procès de Casement et du soldat Bailey a continué aujourd'hui par la déposition des témoins. Un fermier irlandais rapporta que, de très bonne heure le jour du vendredi saint, il aperçut une embarcation vide, poussée vers le rivage par la marée. Il trouva dans cette barque un poignard. Sur le sable, il aperçut une caisse en tôle à demi recouverte et liée avec des cordes. Comme des traces de pas de trois personnes étaient visibles, il les suivit pendant quelque temps, mais sans résultat. Un peu plus tard, il revint avec un voisin pour tirer la barque sur le rivage. Il vit alors que sa petite fille, qui était descendue sur la plage, jouait avec trois revolvers modèle d'ordonnance. Il prit ces armes et le poignard et envoya son voisin avvertir les autorités militaires. La police vint et emporta divers sacs et la caisse en tôle.

Un ouvrier agricole irlandais déposa ensuite. Le 20 avril au soir, vers neuf heures et demie, il aperçut en mer, à environ 800 mètres de distance, une lumière rouge. Le lendemain, vers neuf heures, il se rendit à la plage et vit la barque qu'on avait tirée sur la grève.

Un sergent de la police irlandaise fit ensuite sa déposition. Il réussit à découvrir Casement dans les ruines d'un vieux fort. Casement refusa d'abord de répondre aux questions qui lui étaient posées, puis il déclara se nommer Richard Morion de Denham en Buckinghamshire. Il dit qu'il était auteur et qu'il avait écrit une Vie de saint Pranton.

Un jeune garçon de 12 ans, qui avait été témoin de l'arrestation et qui reconnut Casement au banc de l'accusation, déclara que pendant que la police envenimait Casement, celui-ci jeta en cachette un chiffon de papier déchiré. Ce papier fut aussitôt remis à la police. C'était un code télégraphique secret.

On pense que l'instruction sera terminée demain; après quoi, l'accusé comparaitra devant la chambre des mises en accusation, ou grand jury, qui aura à se prononcer sur le renvoi de Casement devant la cour d'assises.

### La nouvelle politique irlandaise

LONDRES, 16 mai. — Le correspondant du Daily Mail à Dublin croit connaître les lignes de la nouvelle politique irlandaise, qui seraient les suivantes :

1° Les Irlandais prendront une part plus grande dans le gouvernement de leur pays; un conseil exécutif, sorte de conseil des ministres irlandais, siégeant à Dublin, serait responsable de la direction des affaires d'Irlande, mais sous le contrôle du Parlement de Londres. Il n'est pas question pour le moment d'un Parlement irlandais. Si l'on veut arriver à une entente, il faut respecter les susceptibilités des Ulstériens, ainsi que celles des nationalistes.

2° Les volontaires de l'Ulster et les nationalistes, au lieu d'être désarmés et supprimés, seront reconnus comme forces de la Couronne, l'une et l'autre force pouvant être utilement employées si elles sont unies.

A son retour à Londres, M. Asquith élaborera un projet sur ces bases, qui sera actuellement discutées avec les représentants des Ulstériens et des nationalistes.

BELFAST, 15 mai. — Le bruit court que la conférence entre M. Asquith et un groupe de négociants notables, a porté sur la question du désarmement général des volontaires irlandais, aussi bien des nationalistes que des orangistes de l'Ulster.

### Le nouveau ministre de la justice en Turquie

ATHÈNES, 15 mai. — Le ministre turc de la Justice, Ibrahim Bey, démissionnaire, a été remplacé, suivant une dépêche de Constantinople, par Kaim Bey, ministre des Affaires étrangères.

### Explosion d'une fabrique de poudre à Gibbstown (New-Jersey)

NEW-YORK. — Quatre nouvelles explosions se sont produites dans une fabrique de poudre à Gibbstown (New-Jersey). Quarante personnes ont été tuées, et quarante autres sont grièvement blessées.

Les pertes matérielles s'élevaient à 250,000 dollars. Les explosions sont attribuées à la malveillance.

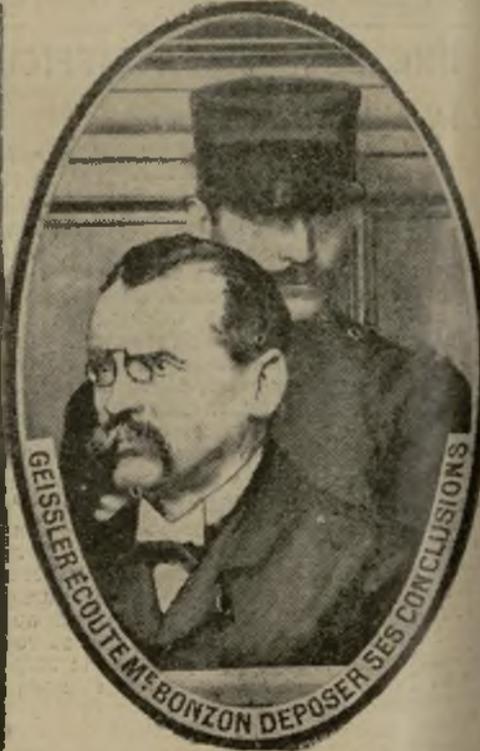
# FIN DE MATCH, par CH. GENTY



Ch. Genty 1910.

Le vainqueur. — Comme on change, tout de même! Dire qu'autrefois je répara is la faïence et la porcelaine!

## L'affaire Geissler en correctionnelle

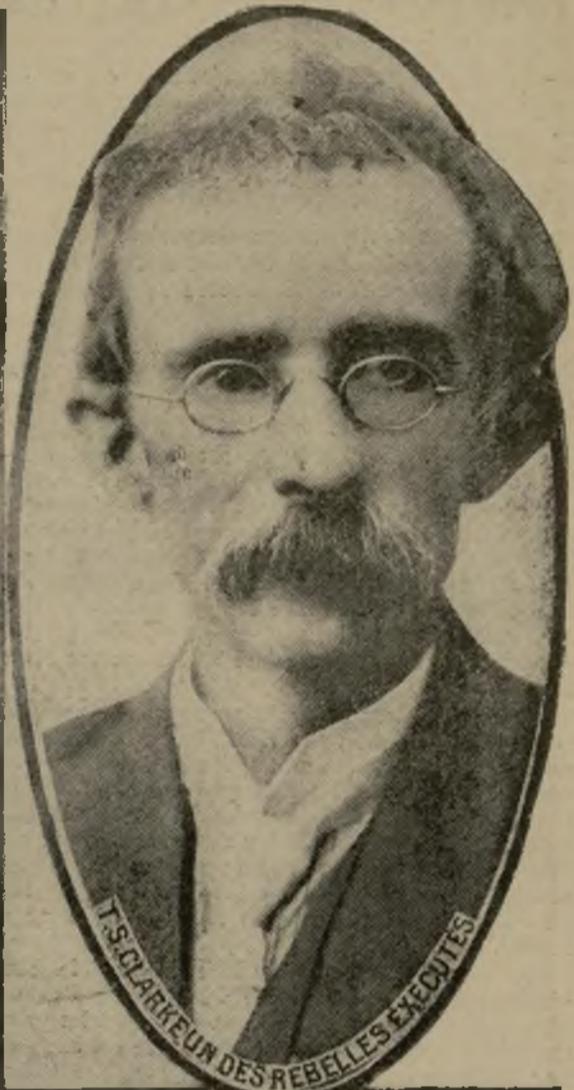


L'Allemand Geissler, directeur d'un certain nombre d'hôtels à Paris — dont l'hôtel Astoria — a comparu, hier, devant la dixième chambre correctionnelle. L'avocat du prévenu, M. Jacques Bonzon, a demandé que le dossier d'espionnage concernant son client soit versé aux débats. Sur ce point, il obtint immédiatement satisfaction.

# Plusieurs têtes de la révolte de Dublin



REBELLES PRISONNIERS DANS UN CAMP DE DÉTENTION



JOHN MAC NEILL  
PRÉSIDENT  
DES SINN FEIN ARRÊTÉ



LA COMTESSE MARKIEWICZ (X)  
QUITTE LA COUR MARTIALE EN AUTO-AMBULANCE



JOSEPH PLUNKETT  
QUI S'EST MARIÉ  
AVANT D'ÊTRE EXÉCUTÉ

Joseph Plunkett, marié deux jours avant sa mort; la comtesse Markiewicz qui, condamnée à être exécutée, a vu sa peine commuée en détention perpétuelle; T. S. Clarke, l'un des rebelles qui ont été passés par les armes, et John Mac Neill, président des révolutionnaires « Sinn Féin », professeur, qui a été arrêté et sera jugé : tels sont quelques-uns des principaux leaders du mouvement irlandais que fomenta l'Allemagne.

## LES CONTES D'EXCELSIOR

## La vieille dame

Vers cinq heures de l'après-midi il y eut dans la petite ville une animation inaccoutumée : on entendait à la fois le tambour et les cloches. La vieille dame, qui s'était endormie dans son fauteuil, le chapelet aux doigts, sursauta et agita la sonnette. Mlle Gertrude, la bonne, accourut.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Gertrude ?

— Madame, dit celle-ci toute pâle, il paraît que la guerre va être déclarée. L'ordre de mobilisation vient d'arriver.

— Ah ! mon Dieu ! Et mon fils !... s'écria-t-elle.

Mlle Gertrude, joignant les mains, répéta en écho :

— Ah ! le fils de Madame !...

Puis elle disparut, glissant sur le parquet merveilleusement entretenu. Elle pensait à son neveu, qui, deux années auparavant, s'était engagé dans le régiment où « le fils de Madame » commandait un bataillon, et était devenu son ordonnance. Mais Mlle Gertrude avait le sentiment des distances sociales. Et puis un neveu n'est pas un fils, encore que, vieille fille de soixante-cinq ans, elle eût reporté sur lui une partie de ses besoins de tendresse humaine.

Dans une maison beaucoup trop grande pour elle, si menue et ratatinée, elle vivait, la vieille dame, de ses souvenirs et de ses rentes, épargnant celles-ci et remâchant ceux-là. Il fallait qu'il fit bien clair et bien chaud pour qu'elle consentît à sortir dix minutes dans son jardin, où il y avait de si beaux arbres qu'on se serait cru dans un parc ; mais les plus grands froids ne pouvaient l'empêcher d'aller entendre, dimanche et jours de semaine, la messe à l'église.

Elle n'en fut que plus assidue, si possible, aux offices. Elle suppliait Dieu de protéger son fils, que Mlle Gertrude n'oubliait pas non plus dans les prières qu'elle faisait pour son neveu. Et ce fut elle qui, aux environs du 15 août, reçut la première lettre. Son neveu disait : « Nous avançons. Mon commandant me prie de t'écrire de dire à Madame qu'il se porte bien, et moi aussi. » Il terminait en disant : « Si tu pouvais m'envoyer un peu d'argent, ça me ferait plaisir. » D'une famille nombreuse de paysans besogneux, Mlle Gertrude, qui l'avait presque adopté, avait toujours été sa providence. Ne sachant ni lire ni écrire, elle avait donné la lettre à Madame, qui lui dit :

— Certainement, Gertrude, il faut lui envoyer de l'argent, à cet enfant !

La vieille dame trempa, d'une main tremblante, sa plume dans l'encre violette et se mit en devoir de répondre à la place de sa bonne, qui, sortie, revint avec trente francs qu'elle s'en fut porter, la lettre terminée, au bureau de poste.

La vieille dame suivait de son mieux les péripéties de la guerre. Ce qui l'ennuyait surtout, c'était de ne point savoir où se trouvait son fils. Depuis longtemps marié, il avait peu à peu perdu l'habitude de lui écrire, sauf deux fois par an : pour lui souhaiter sa fête (elle s'appelait Zoé) et la bonne année. Et elle comprenait que, dans le bouleversement de la guerre, il ne pût trouver le temps d'écrire qu'à sa femme. D'ailleurs il semblait qu'à mesure ses sentiments se fussent ratatinés comme elle. Aimait-elle encore quelqu'un ? D'ordinaire taciturne à l'excès, si certains événements paraissaient l'émouvoir, on eût pu croire qu'ils ne la troublaient jamais profondément, et qu'elle priait pour son fils menacé comme pour son mari défunt : simplement par habitude.

La deuxième lettre du neveu arriva plus d'un mois après. Il faisait savoir qu'il avait été blessé en allant au secours de son commandant, tombé à la tête de son bataillon parti pour une charge à la baïonnette. Néanmoins il avait réussi à le rapporter à l'arrière des lignes françaises. Par le même train ils avaient été évacués sur Lyon, où ils étaient soignés dans le même hôpital. Ils allaient l'un et l'autre aussi bien que possible. Et il terminait en disant : « Si tu pouvais m'envoyer un peu d'argent, ça me ferait plaisir. »

— Ainsi ! dit Mlle Gertrude, toujours joignant les mains, mon neveu a sauvé le fils de Madame !...

— Oui, Gertrude, dit la vieille dame.

Et ce fut la répétition de la même scène, mais la main de la vieille dame tremblait encore un peu plus que la première fois.

Mlle Gertrude avait de la vénération pour sa maîtresse. « Mais tout de même, se dit-elle, elle aurait pu envoyer quelque chose à mon neveu, pour le récompenser. »

Deux mois passèrent pendant lesquels, à deux reprises, le commandant donna lui-même de ses nouvelles à sa mère. « Ma femme, disait-il, est venue me rejoindre à Lyon. » Puis il annonça brusquement que, proposé pour un congé de convalescence qu'il obtiendrait, il viendrait passer chez elle une semaine avec sa femme. Elle annonça la nouvelle à Mlle Gertrude. Le lendemain, lettre du neveu faisant savoir que, proposé pour un congé de convalescence d'un mois, il se faisait une joie de venir embrasser sa tante, s'il pouvait partir en même temps que son commandant.

— Cela va vous faire bien de l'embarras, ma pauvre Gertrude ! dit la vieille dame, et à moi aussi !

— Oh ! Madame !... protesta celle-ci, étonnée et pensant : « Est-ce qu'elle aimerait moins son fils, que moi mon neveu ? »

Ils arrivèrent six jours après, un peu avant midi, le commandant, sa femme et le neveu. La vieille dame les reçut sans marques d'un enthousiasme excessif. Elle dit au neveu et à son fils, avec un petit rire sec :

— Alions ! pour des blessés, vous n'avez pas trop mauvaise mine. En attendant, toi, Joseph (c'était le nom du neveu), tu vas déjeuner avec nous.

— Oh ! Madame !... dit Mlle Gertrude stupéfaite.

— C'est à lui que je dois la vie ! fit le commandant.

— Et tu vas prendre ceci et n'en plus parler, dit la vieille dame qui glissa dans la main du neveu un billet de mille francs.

Mais Joseph, âme simple, ne put se retenir de déplier le billet. Sa tante le vit. Âme non moins simple, suffoquée par l'importance du cadeau, bouleversée d'avoir naguère cru Madame insensible, promenant ses regards de son neveu à Madame, de Madame au commandant, ne sachant comment exprimer avec délicatesse sa reconnaissance, elle répéta d'abord :

— Oh ! Madame !...

Puis, ayant fini par trouver, elle ajouta :

— C'est trop ! C'est beaucoup trop ! Ça ne vaut pas mille francs !

Henri Bachelin.

## La reprise des travaux parlementaires

## On interpellera à la Chambre

Nous avons indiqué hier l'ordre du jour de la Chambre, qui reprendra demain ses séances, ajoutant qu'il fallait prévoir les interpellations possibles.

Deux sont déjà annoncées : l'une de M. Viollette sur le fonctionnement de la censure ; l'autre de M. Abel Favre —

sur les conditions dans lesquelles s'est engagée la bataille de Verdun. Il n'est pas douteux que le gouvernement s'opposera formellement à sa discussion en ce moment.

M. Charles Bernard doit, d'autre part, demander à la Chambre de discuter son interpellation sur la censure.

Le délai minimum au terme duquel la session ordinaire pourrait être close par décret expire le 11 juin. On sait que le cabinet Viviani avait renoncé à exercer son droit constitutionnel de clôture, et que le cabinet Briand a imité son exemple. En fait, depuis le début de l'année 1915, le Parlement a été en session d'une manière ininterrompue ; les suspensions qui ont eu lieu ont été décidées par les deux Assemblées elles-mêmes qui en ont fixé l'époque et la durée sans intervention gouvernementale. Cet état de choses va vraisemblablement se continuer pendant la durée de la guerre.

Admettons que la Chambre ne compte que 570 députés, 32 sièges étant actuellement vacants.

## Peut-être aussi au Sénat...

Les récentes publications de presse au sujet des conditions dans lesquelles a été engagée la bataille de Verdun feront également au Sénat l'objet d'une demande d'explications du gouvernement. La question sera soulevée à la commission sénatoriale de l'armée à moins que, comme on lui en prête l'intention, M. Clemenceau ne prenne l'initiative de la porter à la tribune.

Fruit laxatif contre  
**CONSTIPATION**  
Embarras gastrique et intestinal  
**TAMAR INDIEN GRILLON**  
48, rue Pavée, Paris  
Se trouve dans toutes les Pharmacies

## L'escroc boche Geissler en correctionnelle

Le jour même de la mobilisation, le 2 août 1914, l'Allemand Geissler, directeur de l'hôtel Astoria, avenue des Champs-Élysées, était mis en état d'arrestation, sous l'inculpation d'espionnage. L'affaire fit grand bruit. L'instruction confiée au juge Portal se clôtura par une ordonnance de non-lieu et Geissler fut transféré dans un camp de concentration. Quelques semaines plus tard, une plainte en escroquerie et abus de confiance de M. Widmer, sujet suisse, administrateur de la Société des Grands Hôtels de l'Etoile, fondée par Geissler, ramena celui-ci à Paris. Il fut écroué à la prison de la Santé et M. Bourguet fut chargé de la nouvelle instruction.

Geissler, propriétaire à Paris de cinq hôtels importants : l'hôtel Campbell, l'hôtel Beau-Site, l'hôtel Columbia, l'hôtel Malesherbes, l'hôtel d'Autriche, et d'un sixième établissement à Trouville, l'hôtel des Roches-Noires, avait lancé, le 24 mars 1906, la Société anonyme des Hôtels de l'Etoile, au capital de 4.750.000 francs divisé en 47.500 actions de cent francs. En représentation de ses apports, Geissler reçut 100.000 francs en espèces, 25.500 actions entièrement libérées et 10.000 parts de fondateur. Il fut attribué, conjointement à Geissler et à Mme Jung, sa belle-mère, une rémunération de leur apport commun de l'hôtel d'Autriche, 3.000 autres actions de cent francs libérées, sur les 20.000 actions payables en numéraire. Geissler, à lui seul, en souscrivit 11.000.

Or, Geissler, ayant des besoins d'argent, contracta divers emprunts en donnant en garantie des titres appartenant à des actionnaires. C'était tout d'abord un emprunt personnel de 520.650 fr. 10, puis un nouveau demi-million pour le compte de la société, sur lequel il s'appropriait 150.000 francs. C'est ainsi qu'inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance, l'Allemand Geissler comparait, hier, devant la 16<sup>e</sup> chambre correctionnelle présidée par M. Hubert du Puy.

## Incidents et interrogatoire

L'audience est ouverte à midi. Le Boche Geissler est assisté par M<sup>r</sup> Jacques Bonzon. Le substitut Roux occupe le siège du ministère public.

M<sup>r</sup> Lefèvre déclare se porter partie civile pour MM. Widmer, administrateurs de la Société des Grands Hôtels de l'Etoile. M<sup>r</sup> Jacques Bonzon, tout en s'opposant à la recevabilité de la partie civile, dépose de triples conclusions pour demander la communication du dossier d'espionnage.

Puis, c'est la disjonction de l'inculpation de la Société viennoise Kinoplastikon et son renvoi à la fin des hostilités, les juges autrichiens ne pouvant venir à l'audience. C'est enfin l'annulation de la constitution de la partie civile de M. Widmer.

Après une heure de délibéré, le tribunal donne satisfaction à M<sup>r</sup> Bonzon en ce qui concerne le dossier d'espionnage, et, sur le reste des conclusions, joint l'incident au fond pour statuer en un seul et même jugement.

Le président peut ensuite procéder à l'interrogatoire de l'accusé.

Arthur-Edouard Geissler, né en Silésie en novembre 1856, n'est pas absolument un inconnu de la police française. Lors de l'assassinat de M<sup>r</sup> Regnaud par Franzini, il fut un instant soupçonné d'avoir été le complice du criminel. D'abord sou-metier dans une brasserie allemande, Geissler était, en 1882, caissier dans un hôtel de Naples. Très audacieux, très entreprenant, il vint à Paris où il se créa rapidement une situation enviable.

M<sup>r</sup> Bonzon demanda acte du refus de communication de documents.

Le tribunal rejette les conclusions, joint l'incident au fond et renvoie la suite de l'interrogatoire à aujourd'hui midi.

Alfred Bougenier.

Exposition Générale dans tous les rayons aux Grands Magasins Dufayel, Palais de la Nouveauté. Collections pour hommes, dames et enfants, lingerie, layettes, corsets, chapellerie, chaussures. Parfumerie, articles de voyage, sport et jardin. Cycles, voitures d'enfants. Mobiliers pour mil-lers, etc...

TRIBUNAUX

Le procès Grosclaude-Letellier

La première chambre civile a rendu, hier, son jugement dans le procès intenté par M. Grosclaude, ancien rédacteur en chef du Journal, à la société Letellier et Cie et à la nouvelle société du Journal, dirigée par M. Charles Humbert, sénateur, qui avait acquis le Journal en août 1915.

M. Grosclaude, se plaignant de la rupture de contrat du fait de MM. Henri Letellier et Cie, revendiquait exclusivement sa réintégration dans ses fonctions directrices. La plaidoirie de M. Maurice Bernard, pour M. Grosclaude, fut deux audiences. M. de Saint-Auban, avocat de M. Letellier, s'appliqua à établir qu'en droit comme en fait M. Grosclaude n'était pas fondé à protester contre le contrôle de la gérance, et qu'il avait pu le reconnaître lui-même par son attitude vis-à-vis de M. Henri Letellier, à qui il communiquait fréquemment ses projets d'articles.

Puis le bâtonnier Henri-Robert plaida pour M. Charles Humbert.

Dans ses conclusions, le substitut Lepelletier déclara que le contrat avait été résolu aux torts réciproques des deux parties. Le tribunal a débouté M. Grosclaude de ses prétentions, mais en lui accordant toutefois la somme de 75.000 francs à titre de dommages-intérêts et comme seul mode d'exécution du contrat.

Le jugement refuse à M. Letellier le franc de dommages-intérêts demandé reconventionnellement, déclare irrecevable l'action contre la nouvelle société du Journal et condamne M. Letellier, tant en son nom personnel qu'en qualité, aux dépens.

"Dura lex..."

M. Poulet, boucher, rue des Belles-Femmes, était tué le 3 avril 1915, au Bois-le-Prêtre. Du fait même de la mort sa veuve se trouvait dénuée de tout et son beau-père lui enlevait l'enfant né d'une première union du mari et qu'elle avait élevé.

Hier, le propriétaire de Mme Poulet assignait collectivement au refus de voir ordonner la vente de tout son mobilier. Par l'organe de M. Chermite, la veuve demandait en grâce qu'on lui permit d'enlever au moins ses souvenirs personnels. Le président Monier en autorisant, à titre de faveur, Mme Poulet, veuve d'un soldat tué à l'ennemi, à enlever tous les objets revendiqués par elle, n'a pu que faire droit à la demande du propriétaire.

Autour d'une expulsion

Un sujet israélite russe, Ass Bernard Bot, avait été l'objet d'un arrêté d'expulsion en 1914. Réfugié en Belgique, il revint en France au moment de l'invasion allemande. En août 1914, il s'engageait dans l'armée française, sous le nom de Rott Bernard. Réformé pour blessures, il obtint sous son nom d'emprunt un permis de séjour. Arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion, il fut traduit devant la dixième chambre correctionnelle. Son défenseur, M. Marcel Petit, soutenait que, par suite de son engagement, l'arrêté d'expulsion était implicitement rapporté, ayant été aux injonctions administratives qui faisaient aux israélites russes une obligation de s'engager.

Le tribunal a répondu qu'un engagement contracté par un étranger expulsé pouvait être implicitement valable, mais à la condition que ce fût sous le véritable nom du contractant. En conséquence, Ass a été condamné à cinq semaines de prison.

Le crime de Blois

Blois, 16 mai (Dép. part.) — Un sujet espagnol, Poch, trente-deux ans, se prenait de querelle avec deux jeunes gens, dans la soirée du 13 janvier dernier. D'un coup de couteau Poch tua l'un d'eux, André Skergé, vingt-deux ans, puis blessait grièvement l'agent Couillat, qui était intervenu. L'Espagnol a comparu aujourd'hui devant les assises du Loiret-et-Cher. Il a été condamné à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour.

Communiqués

Parmi les nombreuses œuvres qui s'occupent d'alléger le triste sort de nos braves prisonniers, il en est une méritant d'être accueillie avec faveur par le public des arts et des lettres : nous voulons parler de l'œuvre organisée par le Bulletin des Maîtres Imprimeurs de France. Elle a déjà recueilli près de 25.000 francs, qui ont été employés à fournir des secours aux ouvriers appartenant aux professions de l'imprimerie.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par l'administrateur de cette revue, M. René Billoux, 7, r. Singer, Paris (20).

L'Union Franco-Belge, 3, boulevard International, à Calais, prie les personnes désirant adopter, pour la durée de la guerre, un prisonnier des régions envahies ou un soldat du front, d'en faire part à la direction (Service des Mairies de guerre).

L'Exposition des travaux des mutilés de la guerre de la municipalité de Paris inaugurera le samedi 30 mai, à 9 h. 1/2, au Musée Galliera, l'Exposition des travaux des Mutilés de la guerre.

"EXCELSIOR" RETRIBUE

les photographies intéressantes qui lui sont envoyées par ses correspondants et lecteurs sur

- La vie sociale
La vie artistique
Les procès importants
Les accidents graves
Les événements locaux
La vie économique
Les sports
Tous faits pittoresques

LES SPORTS

UN CAPITAINE DE 22 ANS

Les sportsmen constituent les meilleurs soldats : à l'appui de cette vérité, dont l'évidence s'est affirmée depuis le début de cette affreuse guerre, nous donnons la photographie la plus récente du célèbre footballeur de Nantes, le capitaine adjudant-major Alfred Elluère, le plus jeune capitaine de l'armée française. Caporal au début des hostilités, M. Elluère gagnait l'épaulette le 28 septembre 1914;



LE CAPITAINE ELLUÈRE

le 13 janvier 1915 il était nommé lieutenant et passait capitaine le 26 mai de la même année. A la date du 2 de ce mois, ce jeune officier était cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes que voici :

Par ordre du 2 mai 1916, le général commandant le 3e corps d'armée cite à l'ordre du corps d'armée le capitaine Elluère (Alfred-Louis), du 64e régiment d'infanterie : Officier de sang-froid, d'une énergie peu commune, s'affirmant de plus en plus comme véritable entraîneur d'hommes. A brillamment commandé sa compagnie pendant l'offensive de septembre où il a été blessé à la tête de son unité; est tombé en criant : « En avant toujours ! » Aussitôt guéri, a demandé à reprendre sa place au front où il continue à donner l'exemple du plus bel esprit militaire.

Les trois frères du capitaine Elluère sont sous les drapeaux : Robert est en Lorraine, maréchal des logis de cavalerie; Pierre est à Kindhia (Sénégal), caporal de tirailleurs sénégalais, et Jean, de la classe 17, est canonnier au 28e, à Vannes, attendant d'aller au front s'illustrer comme ses aînés.

CYCLISME

L'U.V.F., à Lyon. — En attendant que se dispute le Brevet militaire que le comité du Lyonnais de l'U.V.F. organise avec soin, les réunions sur piste du grand groupement cycliste obtiennent chaque dimanche un succès légitime par le choix des coureurs qui y participent. Le programme de dimanche dernier comportait un match de demi-fond derrière motos entre Lavallade, stayer parisien, champion d'Europe, et Guiraud, stayer lyonnais; ce match fut disputé en deux manches, toutes deux gagnées par Guiraud.

Dans la course individuelle (20 kilomètres), réservée aux coureurs de première catégorie, le champion parisien Rousseau a été classé premier sur un peloton de huit coureurs.

FOOTBALL ASSOCIATION

Le S.R.U.C. encore vainqueur du Havre A.C. — Le S.R.U.C. s'est qualifié, dimanche, à Rennes, pour la finale de la Coupe des Alliés, qui se jouera à Paris, le 28 mai; un public estimé à 4.000 personnes assista à cette rencontre, dont les équipes étaient composées comme suit : S.R.U.C. : Dayot; X.; Bettfert; Ruesch; Vascout; Bétrancourt; Walter, Ger. Gauvin, Leclerc, Moulin. H.A.C. : Frémont; Corlay, Herremann; Leiber, Lemaire, Steinhäuser; Accard, Louvert, Verhaege, Olivier, Mevel.

COURSE A PIED

Borbis pédestre du C.A. de la Société Générale. — Avec l'agrément du ministère de la Guerre, le Club Athlétique de la Société Générale annonce pour dimanche prochain 21 mai une épreuve réservée aux jeunes gens de la Préparation Militaire, sur le parcours de Paris à Dreux. L'itinéraire passe par Surènes, Ville-d'Avray, Versailles, Voisins-le-Bretonneux, Dampierre, Rambouillet, Epéron, Maintenon, Nogent-le-Rol, Villemeux, Echuzelles et Dreux. Des prix très intéressants sont offerts par le C.A.S.G. pour cette épreuve. Les inscriptions (0 fr. 50) sont reçues au bureau militaire de l'U.V.F., 24, boulevard Poissonnière, jusqu'au vendredi 19 mai, à 5 heures du soir.

BOXE

Au Pré Saint-Gervais. — L'U.S. de l'Université Populaire Gervaisienne organise pour le 20 mai une soirée de boxe, au profit des camarades blessés ou prisonniers. Plusieurs matches intéressants sont inscrits au programme. Au cours de la réunion, une collecte sera faite au profit de l'Œuvre des Ballons des Soldats. Le prix d'entrée est fixé à 0 fr. 50.

THÉÂTRES

A l'Opéra-Comique. — Rappelons que c'est aujourd'hui qu'aura lieu la matinée de gala au bénéfice de « l'Armée Lorraine » (pour la reconstitution des foyers dévastés de la région lorraine).

Sapho, l'œuvre admirable du regretté maître Massenet, tirée du roman d'Alphonse Daudet, par MM. Henri Cain et A. Beruède, sera interprétée par Mmes Marthe Chenal, Sorel, et Selman, M. Fontaine, Jean Périer, Vauris, etc. L'orchestre sera dirigé par M. Paul Vidal.

La Marche Lorraine, son défilé nouveau, le Chant du départ et la Marseillaise seront précédés d'un A-propos en vers de M. Pottecher, qui sera dit par Mlle Madeleine Roch, de la Comédie-Française.

Bienfaisance et solidarité. — Après-demain jeudi 18 mai, à 2 heures, à la Muse du Blessé, grande salle des fêtes du Petit Journal, première représentation du Rêve du Soldat, scène mimée, poème de L.-O. Vaaty, musique de Victor de Labarque.

A l'Olympia, on continue à refuser du monde. Il convient de signaler l'éclatant succès remporté par Suzanne Chevalier, Nibar, Maton, Meriel, Bercal, Flory-Belt, etc., par la troupe des acrobates comiques, le quadrillière human, l'athlète mondain Louis Hart, Angustin et Hartley, l'antipodiste Burford et la désopilante Soirée au music-hall. Aujourd'hui, en mat. à 2 h. 1/2, et en soirée, à 8 h. 1/2 : fauteuils, 1, 2 et 3 fr.

MERCREDI 17 MAI

- Opéra. — Jeudi, Miguella, les Girondins, la Fille du Far-West, Chant de Guerre, Carême-Prenant.
Comédie-Française. — A 8 heures, l'Ami des Femmes.
Opéra-Comique. — Jeudi, à 1 h. 30, Pattasse et Werther.
Odéon. — A 8 h., le Juf polonais, les Grandes Demoiselles.
Théâtre Antoine. — A 8 h. 45, l'Homme qui assassina.
Ambigu. — A 8 heures, la Femme X...
Apollo. — A 8 h. 15, la Demoiselle du Printemps.
Athénée. — A 8 h. 30, Théodore et Cie (dernière dimanche).
Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, Polash et Perlmutter.
Capucines (tel. 450-40). — A 8 h. 30, Ça pousse ! revue;
Man ante fait du théâtre; Cinq minutes, s. v. p.
Châtelet. — Matinée jeudi et dim. 9 heures. Soirée sans. et dim. 7 h. 50, les Esclaves d'une petite Française.
Gaité-Lyrique. — A 8 h. 15, Cœur de Française.
Grand-Guignol. — A 8 h. 45, Atavisme, le Document 528 V.
Mercredi, matinée à 2 h. 30.
Gymnase. — A 8 h. 50, mercredi, vendredi, samedi, le Rudon. Demain, matinée à 2 h. 50 et soirée.
Théâtre Michel. — Jeudi, Paris (répétition générale).
Forte-Saint-Martin. — A 8 h. 15, la Flambee.
Théâtre Réjane. — A 8 h. 15 mercredi, jeudi, samedi et dimanche, Zaza. Jeudi et dimanche, matinée, Madame Sans-Gêne.
Palais-Royal. — A 8 h. 30, le Petit Café.
Renaissance. — A 8 h. 30, Une nuit de noces.
Sarah-Bernhardt. — A 8 heures jeudi et samedi; dimanche, matinée et soirée, le Vengeur.
Trianon-Lyrique. — A 8 h. 15, les Cloches de Corneville.
Variétés. — A 8 h. 30, la Belle de New-York.
Vaudeville. — Jules César. Tous les jours, matinée à 2 h. 80, soirée à 8 h. 30.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

- Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 30 et 8 h. 30 : Quinze vedettes et attractions sensationnelles.
Gaiety-Palace. — A 8 h. 20, les Vampires, le Maître de la Foudre, l'Angleterre est prête. — Loc. 4, rue Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.
Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 h. à 11 h., spectacle permanent.
Omnia-Palace. — La Fille d'Hérodiade (Mlle Napierkowska), la Sonnette du diable, Rigadin et les deux Dactylos (Prince). Actualités militaires.
Folles-Dramatiques-Cinéma. — Tous les jours, mat. et soir. Trois heures de spectacle incomparable. Grand orchestre.
Tivoli. — Actualités militaires la Fille d'Hérodiade, Metquette et sa Mère, les Deux Richesses.

Nous aurons désormais du sucre à meilleur compte

On sait que le comité consultatif chargé de la taxation des denrées et substances a eu, avant-hier, une importante réunion à la préfecture de Police et que son avis a déterminé la taxation du sucre, considéré à bon droit comme denrée de première nécessité.

Au cours de cette réunion on a soigneusement discuté sur le point de savoir si un épiciers qui a du sucre en magasin a le droit d'en vendre à qui bon lui semble ou est tenu, au contraire, à en délivrer à qui lui en demande jusqu'à épuisement de son approvisionnement.

Les avis étaient très partagés. On a convenu cependant, en principe, que l'épicier, maître chez lui comme le charbonnier, peut réserver à ses clients le sucre dont il dispose et le refuser aux acheteurs qui ne font point partie de sa clientèle ordinaire. Il n'a, par contre, pas le droit de subordonner à un autre achat sa livraison de sucre. Mais l'avis du comité dont il s'agit n'a qu'une valeur purement consultative.

Une question plus grave est celle de l'application immédiate de l'ordonnance de taxation. Les commerçants qui ont fait, à un prix très supérieur à la taxe, des approvisionnements considérables, seraient-ils victimes de leur prévoyance? Ayant payé le sucre cristallisé de 155 à 160 francs, devront-ils le vendre à raison de 120 francs les cent kilos?

Il est vraisemblable que le gouvernement accordera un délai qui n'a pas été prévu pour la mise en vigueur d'un état de choses nouveaux.

Les petits épiciers sont mécontents d'une mesure qui leur interdit de réaliser le moindre bénéfice sur une marchandise qu'il faut commander et manutentionner pour faire une opération de simple échange.

Dans les grands magasins, on déclare pouvoir se contenter des trois ou quatre centimes de bénéfice par kilo qui se peuvent réaliser grâce à une organisation spéciale et à un débit de plus en plus large.

Une quantité de 5.000 tonnes représentant la première cargaison de sucre achetée par le gouvernement — la totalité attendue étant de 200.000 tonnes — a été répartie sans retard entre les ayants-droit. Nous aurons, grâce à cette intervention, du sucre sur la planche.

DANS LA MARINE

Etat-major de l'armée navale. — Le contre-amiral Blerd est nommé à l'emploi de major général de la merine à Lorient.

# BLOC-NOTES

## NOUVELLES DES COURS

— S. A. R. le prince *Rouvé de Bourbon-Siciles* est arrivé à Madrid.

## INFORMATIONS

— La 45<sup>e</sup> division d'infanterie commandée par le général *Quinquandon* a été citée à l'ordre de l'armée en ces termes :

« Placée depuis trois mois dans un secteur particulièrement difficile, en butte aux attaques incessantes d'un ennemi extrêmement agressif et entreprenant, qui a été lui-même cité comme modèle à la 5<sup>e</sup> armée allemande par son chef le prince de Bavière, la 45<sup>e</sup> division d'infanterie a su maintenir ses positions. Elle a riposté à chaque attaque de l'adversaire avec une énergie remarquable. »

« Sans l'impulsion de son chef, le général *Quinquandon*, elle a repris nettement dans ces derniers temps l'ascendant moral sur l'ennemi en l'attaquant dans une guerre de sape et de mines sans répit. »

— Le docteur *Mechnikoff* est dans un état de santé qui donne à son entourage de sérieuses inquiétudes.

## MARIAGES

— Dans l'intimité a été béni en l'église *Saint-Jacques-du-Haut-Pas* le mariage de *Mlle Charlotte Mathieu*, fille du médecin inspecteur de l'armée, décédé, et de *Mme Mathieu*, avec le capitaine *Henri Roux*, du 1<sup>er</sup> génie, ingénieur civil des mines à la Compagnie de *Saint-Gobain*, décoré de la croix de guerre, fils du docteur et de *Mme Roux*.

## NAISSANCES

— *Mme Georges Vignat* a mis au monde une fille le 15 mai.

## DEUILS

Nous apprenons la mort :

— Du général *Krien*, commandeur de la Légion d'honneur, commandant la 1<sup>re</sup> brigade d'infanterie, blessé mortellement à son poste de commandement le 18 avril, mort des suites de ses blessures. Il avait eu deux citations à l'ordre de l'armée et une citation à l'ordre du corps d'armée.

— Du commandant *Henri de Leiris*, chef de bataillon breveté au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, trois fois cité à l'ordre de l'armée, décoré à l'ambulance de Landrecourt le 5 mai.

— De *M. Jules Serrette*, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à *Mont-Saint-Aignan* (Seine-Inférieure), âgé de quatre-vingt-cinq ans.

— Du commandant aviateur *de Tricornot de Rose*, décédé des suites de blessures reçues à la suite d'un attentat.

— De *l'écuyer Jean de Montcaumon*, rédacteur au *Cri de Paris*, ancien directeur du *Blondeau* et rédacteur au *Matin*.

— De la comtesse *d'Espigny-Saint-Luc*, décédée au château de Foulleperte, à *Saint-Georges-sur-Loire* (Mayenne), mère de la comtesse de Malherbe.

— De *Mme Denis de Péage*, née *Yvonne de Madré de Norquet*, décédée à *Lille*, en mars dernier, âgée de soixante-trois ans.

— Du capitaine *Raoul Bloch*, du 308<sup>e</sup> d'infanterie, mort pour la France le 13 mai. *M. Raoul Bloch* était président du conseil d'administration de la Société « Paris-France ».

— De *M. René de Blic*, inspecteur des finances, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> dragons, détaché au 101<sup>er</sup> régiment d'infanterie, mort pour la France le 5 mai.

— De *M. Henry d'Agon*, capitaine au 3<sup>e</sup> hussards, mort pour la France le 2 mai.

— De la comtesse *Léon Homé de L'Aulnois*, de *Lille*.

— De *Mme Payen de La Garanderie*, femme du capitaine *Payen de La Garanderie*.

# Faits divers

## Les désespérés

Vers six heures, hier matin, une femme paraissant âgée d'une trentaine d'années, s'est jetée dans la Seine, au quai des Tuileries. Son cadavre a été transporté à la Morgue.

Au moment où une rame du Métropolitain franchissait le parcours aérien qui longe le boulevard de la Gare, un voyageur, soudain, s'est précipité dans le vide.

Il a été transporté dans un état qui ne laisse que peu d'espoir à l'hôpital de la Pitié, salle Broca. C'est un sujet espagnol nommé *José Roig*, âgé de quarante-sept ans, et demeurant rue Popincourt.

# La Bourse de Paris

DU 16 MAI 1916

La séance d'aujourd'hui a vu s'accentuer les bonnes dispositions qui s'étaient manifestées déjà hier, notamment dans le groupe des valeurs espagnoles et dans celui des cuprifères, ou de nouvelles plus-values ont été enregistrées. Nos rentes ne se modifient guère : le 3 0/0 vaut 62,75 au lieu de 63, le 5 0/0 reste à 88.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure s'améliore de 94,20 à 94,70 ; Russe 1906, 86,20 contre 85,70.

Etablissements de crédit calmes : la Banque de France reste à 1.850. Du côté des grands Chemins, le P.-L.-M. se traite à 1.020, le Nord à 1.410, l'Orléans à 1.130. Aux lignes espagnoles, reprise du Nord-Espagne à 438, du Saragosse à 432, les Andalous à 365.

En cuprifères, le Rio passe de 1.780 à 1.795 ; le Boléo de 320 à 328.

## COURS DES CHANGES

Londres, 98,26 ; Suisse, 119 1/2 ; Amsterdam, 246 ; Pétersbourg, 191 1/2 ; New-York, 503 ; Italie, 93 1/2 ; Barcelone, 582.

# VINS

DE BORDEAUX, en grand assortiment à partir de 225 fr. la barr. et 2 fr. la bout. (franco), **CAVES SAINT-MICHEL**, 103, quai Chartrons, Bordeaux.

# Le "REGYL" guérit maladies d'ESTOMAC anciennes

Laboratoires FIEVET, 53, r. Réaumur La Boite : 4 fr. 50

MAISON FONDÉE EN 1817

# LA COOR BATAVE

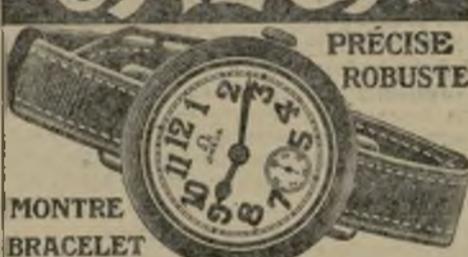
LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DE BLANC

Actuellement  
**NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ**  
et  
**1<sup>re</sup> COMMUNION**  
Envoi franco  
du Catalogue sur demande.

41-43-45-47, Boulevard Sébastopol, PARIS

# OMEGA

PRÉCISE  
ROBUSTE



MONTRE  
BRACELET

# DIVORCE

à FORFAIT avec FACILITES de PAIEMENT, France et Etranger (même par correspondance) par Avocat spécial (30<sup>e</sup> années). — Réhabilitation à l'issue de tous. **VASSEUR** 62, Rue de Rivoli (en face la Tour St-Jacques). Consultation ou lettre 5 fr.



Machines à coudre **SINGER**

Siège Social  
102, rue Réaumur  
PARIS



**AUTO-LECONS** BREVETS civils, militaires sur ses autos luxe. Forfait examen 10 fr. Maison 1<sup>er</sup> ordre, George, 77, av. Gde-Armée, à côté N<sup>o</sup> Peugeot.

Soldats, cyclistes, chasseurs, touristes, vous doublerez votre endurance en adoptant la

# Bande Molletière

"THE PRATIC"

à spirale rectifiée  
Grâce à sa coupe rationnelle, à ses multiples courbures et à sa fabrication soignée, elle

ne comprime pas  
ne glisse pas  
ne s'éfrange pas

Vous la trouverez en toutes nuances dans tous les Grands Magasins Paris, Province, Colonies, Etranger. Bien exiger la marque déposée : **THE PRATIC**

Dépôt à Paris : **M. BLANCHET**, 58, r. Vieille-du-Temple (Tél. 48-20)  
Manufacture et Bureaux : 264-266, r. de Bourgogne (T. 4-33) Orléans

Le gérant : **VICTOR LAUVERGNAT**  
Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. — Volument.

FEUILLETON D'EXCELSIOR DU 17 MAI 1916

17

# La Rose de Provins

ROMAN

PAR

M<sup>me</sup> Claude LEMAITRE

CHAPITRE X

— Me marier est cependant mon vœu le plus cher. La vie ne serait d'aucun prix pour moi si je devais la passer sans une compagne aimante et aimée.

« Voilà un garçon qui est amoureux, il doit avoir fait un choix », pensa *M. Durand de Bland*.

*Didier* ne pouvait croire un seul instant que le mariage est un devoir charmant pour certains hommes dont le but est de fonder une famille heureuse.

Il l'avait rempli cependant, mais mal et sans s'en douter.

*Gaspard* était de ceux qui obéissent à cette loi sociale, même sans être entraînés par la passion. Dédaignés par celles qu'ils aiment, ils se marient quand même, choisissant de la sorte une mère pour les enfants qu'ils attendent d'une union légitime.

— En tout cas, poursuivait *Didier* le donneur de conseils, épousez une femme simple, sans éclat, sans beauté ; autrement, même aux instants où elle aurait tort ses mérites vous humilieraient et il

n'est pas bon que l'épouse domine l'homme dans le couple, même un instant. Après, il cesse de chérir sa femme et il la laquaine pour lui être supérieur, tandis qu'elle souffre.

— Je ne crains pas de tels sentiments, riposta *Gaspard* avec vivacité, et si j'obtenais la main d'une reine de noblesse et de beauté, je m'appliquerais à rester digne de son choix.

L'officier mit un tel accent à cette déclaration, que son interlocuteur fut persuadé qu'il avait jeté son dévolu sur quelque demoiselle sur qui il ne pouvait prétendre. Et cette jeune fille, *Didier* le devina, ne pouvait être que *Monette*.

Le mari de *Clotilde* cherchant des amis dans l'entourage de sa femme ; il songea qu'un allié, même de médiocre influence, pouvait lui être utile dans la place.

En prêtant un petit peu l'oreille aux secrets désirs de l'amoureux, il trouverait peut-être en lui de l'aide contre *Clotilde*.

— Vous auriez raison, cher monsieur, fit-il avec une gravité engageante. Et, d'ailleurs, un officier de votre valeur sera bien accueilli dans toutes les familles où il y a des filles à marier. Vous pouvez être assuré de plaire. Un soldat de valeur, et aviateur par surcroît, ne peut être qu'irrésistible. N'êtes-vous pas à mille lieues dans les airs au-dessus de l'ingénieur qui fut en vogue il y a quelques années ? Vous vivez dans les nuages, donc fort à la portée de l'imagination des jeunes personnes.

*Gaspard*, amusé, eut un rire franc, un rire de collégien en vacances. L'idée de chevaucher un nuage pour éblouir *Monette* ne lui déplaisait pas absolument.

Il rencontrerait peut-être cette délicieuse jeune fille un jour, quand son avion l'emporterait très haut sur les azurs juste à l'endroit où les bonnes gens situent le paradis.

De là-haut il avait eu plus d'une fois la sensation d'être devenu un oiseau regardant la terre du haut du ciel. Pour repérer la position des troupes pendant les grandes manœuvres, pour lever le plan d'une ville ou les circonvolutions d'un chemin, *Gaspard* était habile. Quand il naviguait dans les airs, il maudissait les nuages qui entravaient ses observations. Ces gêneurs, grâce à l'ingéniosité de *M. Durand de Bland*, l'amusaient un instant.

Son rire sonna longtemps, et cette gaieté un peu enfantine augmentait les bonnes dispositions de *Didier* pour le jeune homme.

Il appréciait les caractères ouverts, et, en les considérant, il ne songeait pas forcément au parti à tirer de leur naïveté.

Cet officier, qui s'occupait aussi par métier au sport le plus à la mode, parut agréable à fréquenter au financier, qui cherchait à Paris de nouvelles relations. En se rapprochant d'un garçon de vingt ans, il rajeunissait en quelque sorte.

La passion contenue de *Gaspard* pour *Monette* sentiment qu'il avait deviné, ne lui déplaisait pas. Peut-être ferait-elle éclater par contact, quelque jour, celle de *Freddy*, le fils de *Dorothy Chelley*.

L'amour timide et deviné d'un beau garçon d'un homme de valeur, est un précieux harnais pour entraîner une nuée de courtisans vers une jeune fille qui a l'âge de se marier.

Elle peut choisir parmi eux ensuite, et *Didier* l'excellent père souhaitait à sa fille une existence brillante, avec de la fortune et des succès.

Il invita *Gaspard* à venir le voir à l'hôtel *Morin*. — J'habite là, dit-il, en attendant de m'installer. Je veux trouver une maison à ma convenance et l'acheter. Vous me ferez plaisir en déjeunant avec moi quand vous passerez par la capitale.

— Mon régiment est à Versailles, mais j'habite

LES PETITES ANNONCES d'EXCELSIOR

paraissent chaque Mercredi

La ligne se compose de 30 lettres ou signes

En aucun cas, EXCELSIOR ne se charge de recevoir ni de réexpédier les réponses aux « Petites Annonces ».

DEMANDES D'EMPLOI

3 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

ELECTRICITE. Réparat. Installations forfait. Prix modérés. IPCAR, 9, avenue Félix-Faure, Paris et la province.

Modes gde maison, prix mod., trav. à façon par 1er tailleur, 21, r. de la Chapelle, transform. Bernard, 81, av. Breteuil.

Proche-masseur dem. place ou saison; parle espagnol; bon ouvrier, réformé valide. Huot, 21, r. Lemarais, (10e).

Yves, 33 a. libre apr.-midi, dem. empl. dame c. occup. V. 200-20 d. 3 a. M. réf. Ec. Leroux, 7, Faidherbe, St-Mandé.

Temps non comptable, son mobilisable, exp. références, dem. Temploir de maison sérieuse. — Carlier, 17, Bd Port-Royal.

Dame voudrait intérieur chez personne seule. — Lafont, 18, boulevard de Charonne.

Ingénieur belge, spéc. soud. autogène aviation, ch. empl. préf. ind. guerre. Ec. Debongle, Franconville (S.-et-O.)

Jal. mod. connaît. le dactyl., franc., angl., je cherche copiste d'angl. faire ch. mod. Rec. Mlle C. André, 103, Fg St-Denis.

Mme av. jard. dem. enfant en garde au-dessus 3 ans. Meillier, 3, av. Schœlcher, Boulogne (S.-et-O.)

GENS DE MAISON

1 franc la ligne de 30 lettres ou signes.

Ag. L'Empereur, 37, r. Dragou, LSaxe 35-M, proc. suite b. domestiq. Cuisiniers

Cuisinier avec références cherche place maison bourgeoise ou ambulance. — Simonot, 5, rue Troyon.

Cuisinières Cuisin. b. it. r. 46 a. 7 a. réf. l. prov. Deero, 24, r. Fos.-St-Jacques.

Chauffeurs Les chauffeur auto cherche place. Stavros, 75, rue Monge.

Ménages Ménages Ménage sérieux, représentant bien, ayant déjà tenu maison importante, ait sér. références, cherche place concierge dans maison riche. — Dorin, 6, rue Jules-Ferry, Paris (13e).

Ménage valet maître d'hôtel, cuisinière, 5-6-3 ans références, et demande place. — Bernard, 88 bis, rue Jouffroy.

OFFRES D'EMPLOI

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

Pour obtenir chez soi belle situation indép., honor., sans capital ni mater. Ecr. E. Marceau, St-Comes-Fréné (Calvados).

Doit établir chez soi travaux lucratifs, copies, etc., sans machine, écrire à Publité 5, à Lomont, p. Baume (Doubs).

Représentant f. com. lpcar, élect., 9, av. Félix-Faure, 6 à 8 h.

Représentants demandés Paris, province, étranger, vente de dentifrice de marque « Gelly », boul. National, Vincennes.

On demande bonne munie de références pour maison bourgeoise, 15 fr. par mois. — à 6 bis, rue Moreau, Saint-Denis.

Un dem. demoiselle ou j. dame p. empl. caissière de détail, calculant tr. rapid. Réf. Simon, rubans, 18, r. Monigny (2e).

Courriers-représentants demandés p. arrondiss. fotogr. et encadr. Etablissement « Selecto », 31, r. Faidherbe, Paris (11e).

SUCCESSIONS, TESTAMENTS, PARTAGES

1 franc la ligne de 30 lettres ou signes.

Avocat spécialiste. Ecr. Revue Juridique, 4, square Maubeuge.

GRAPHOLOGIE

3 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

CARACTERE, APTITUDES, etc., par l'écriture, 3 francs. Bien de la chromancie. 3 à 7 h., 1er l. jours, dim. et fêtes, au centre: Mme Ixe, 28, rue Vauquelin, Paris (4e).

à Paris, chez mes parents. Mon père est à la direction des contributions, aux labacs.

— Je vous attends bientôt, répondit M. Durand de Blaud. Fixons notre première rencontre. Voulez-vous jeudi, ou vendredi, à midi ?

— Je préfère jeudi, choisit Gaspard.

L'officier prit congé de Didier. Il avait gagné de l'assurance et appris d'excellentes manières. Qu'il soit loin le temps où, collégien, il était embarrassé devant les couverts à hors-d'œuvre de la table des parents; il savourait sans étonnement les mets les plus recherchés. Seule Monette avait encore le pouce de transir ce brave. Comment oserait-il jamais demander en mariage cette fille noble, accomplie, et maintenant dotée par un père opulent ?

Il fallait, il était digne d'elle, mais quand il réfléchissait, il lui semblait impossible de l'obtenir.

Cependant il acceptait avec avidité les occasions de la voir et de se rapprocher d'elle.

En bon soldat, il croyait aux victoires soudaines, tentatives, en amour comme à la guerre.

De plus, cet amoureux qui n'était pas de l'école des amants de Molière, qui méprisait les parents de leur bien-aimée, voulait conquérir l'amitié du père de Monette.

CHAPITRE XI

L'hôtel du genre « Palace » a dans une assez large mesure changé les mœurs de quelques personnes qui ont perdu en le fréquentant le goût du mariage et pris celui des voyages.

Des sites célèbres, des pays réputés sont le théâtre et l'assaisonnement de l'existence au Palace devenu le plaisir essentiel du déplacement.

Le Palace on est servi sans avoir à commander et si les plats qui montent de la cuisine sont si peu fades, leur aspect est séduisant au possi-

ble et ils sont présentés dans du plaqué qui dépasse par l'éclat les plus belles argenteries de famille.

Le chauffage en hiver est parfait au Palace, les fleurs et les plantes, les lumières y sont distribuées à profusion, et il peut rivaliser avec le Palais dont il porte l'étiquette, à peine modifiée.

C'est chic et c'est très cher, donc ce doit être parfait.

Installé au Magie, hôtellerie au goût du jour, Didier Durand de Blaud ne jouissait cependant pas d'un bonheur parfait.

Il pensait trop, pour cela, à la luxueuse maison qu'il organiserait pour y vivre en compagnie de la capiteuse Dorothy.

La séparation lui rendait plus désirable encore cette promesse d'outre-mer, car Didier, mari de Clotilde, avait célébré, avant son départ, des fiançailles en règle avec l'éblouissante Américaine.

DIVERS

3 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

BEAUTE, secret de famille, revenant à 3 francs par mois. Mme Ixe, 28, rue Vauquelin, Paris (5e arrond.).

CHIENS

2 francs 50 la ligne de 30 lettres ou signes.

Gd elev. loulous nains et min.; marrons, sables, noirs, rouges, blancs. Nomb. prix étr. Chiots rares. Mite Langeon, Listoux.

MARETTE, ELEVEUR. Téléph. 225, à MONTREUIL (Seine), 131, Boulevard de l'Hôtel-de-Ville, à 7 minutes du Métro: Vincennes. Gd choix chiens policiers des races, 1er âge, étalons saillies, prix modéré. Chiens de guerre et fox raiters. Expéditions à l'étranger. Garantie sérieuse. Dressage à forfait. Penson hygién. Chien ouvert tous les jours. English spoken.

Chiens lux. nains trac. 2 à 6 h. 26, r. Feydeau, Paris (M<sup>e</sup> Bourne)

Policeurs dressés ou non, Boules, Fox, Loulous, Toy. — CHENIL FRANÇAIS, 7, r. Victor-Hugo, Charenton. Tél. 988.

Doit loulou Poméranie noire, charmant caractère, visible 1er les jours, 11 h. à 3 h. Mme J. Richard, 40, av. d'Iéna, Paris.

Jolis japonais et loulous nains, 30 fr. 16, Gde-Rue, Boulogne (S.)

A enlev. de suite, cause cessation de ball. sup. bergers divers, A nomb. fox-terriers et chiens de tres races. Prix except. Sporting Dog's Club, Porte Maillot, 16, av. Révolte, Neuilly-a-S.

ALIMENTATION

2 fr. 50 la ligne de 30 lettres ou signes.

VIN vieux 1913 à 2 fr. la litre. Fûts perdus de 50 à 350 lit. Paiement mandat-poste en donnant la commande. — S'adresser: L. NIEL, propriétaire, Marignane (B.-du-Rhône).

CIDRE supérieur, 65 francs la pièce. — R. Antoine, Le Mans.

AUTOMOBILES

2 francs 50 la ligne de 30 lettres ou signes.

Grand choix d'autos et camions d'occasion en parfait état. Achat comptant. Echange. Noël, 10, Bd Courcelles. T. 330-60.

A vendre Volturette Torpédo 4 places 1913, état de neuf. Pour visiter: 101, avenue d'Orléans, Paris.

FONDS DE COMMERCE

2 francs 50 la ligne de 30 lettres ou signes.

Vendre imp. fabric. meubles, outill. mécan. Convient aussi à entrep. menuiserie ou charpente. Créhassé, Fiers (Orne).

CAPITAUX

2 francs 50 la ligne de 30 lettres ou signes.

Divers emprunts 1<sup>er</sup> hypoth. à 6% sur importants immeubles Nice et Menton. Ecrire OUY, villa Sophie, Menton.

Industriel possédant clientèle s'étendant sur toute la France, où il a remporté les plus hautes récompenses, désire collaborateur, Monsieur ou Dame, excessivement sérieux, pouvant disposer de 10.000 fr. pour étendre son commerce à la fin des hostilités. Actuellement pas de capital, mais références de 1<sup>er</sup> ordre. — ETIENNE, 156, aven. des Lilas (Pré-St-Gervais).

HOTELS

2 fr. 50 la ligne de 30 lettres ou signes.

Hôtel, 4, r. André-Gill, r. Privée donn. r. d. Martyrs. Ch. lux., eau ch. ch. f. c., mois 40 à 100, J<sup>r</sup> 3,50 à 5. Idéal p.-à-t. A voir.

FLEURS ET PLANTES

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

PANIERES fleurs. Ed. Lecocq, propr. Juan-Jes-Pins (Alpes-Mar.)

PENSIONS DE FAMILLE

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

Paris

Ch.-Elysées. Penson anglaise, hies réf. 11 bis, r. Lord-Byron.

Province

JUAN-LES-PINS (Alp.-Mar.). M. et Mme Ed. Lecocq. Education enfants 5 à 16 ans. Villa toujours fleurie. Simplicité, beauté. D<sup>e</sup> appl. pr., 186, Bd Magenta, t. h. ch. s<sup>r</sup> r. av. pens. 1-2 pers. au 1<sup>er</sup> ét.

LOCATIONS

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

Province

A louer, à Châtillon-Coligny (Loiret), JOLIE VILLA meublée p<sup>r</sup> saison. Confort mod. Culs., sal., s. à m., 3 ch. à c., cah. toil., gd jard. d'agrém. et potager, cure d'air, chasse et pêche. S'adresser à M. Gouillard, 118, rue du Chemin-Vert, Paris.

CHATEAU près Beauvais, 1 h. 30 m. de Paris, gare à 300 mèl., confort, meublé ou non, 8 ch. m. Vastes comm., calor., eau, parc à hecl., potager. Pêche truite voisine. Au mois, saison ou année, meublé, 4.000 francs. — BARBIER, 90, Bd Flandrin.

APPARTEMENTS MEUBLES

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

A appart. mbié privé à louer à l'Étoile, 2<sup>e</sup> ét., 3 ch., s. à m., culs., cab. toil., élect., balcon, 23, r. d'Armaillé. Prix lr. mod.

Idéal Pied-à-terre, 4, r. Montyon. Direction M<sup>me</sup> CHARLET. Chambre av. salon et cabinet toil. 4 à 12 fr. (Centr. 32-86).

Agence de la Madeleine, 18, rue Royale, indique gratuitement tous les appartements meublés à louer d<sup>e</sup> tout Paris.

Appt m.: 2 ch., sal., s. à m., culs., cab. toil., g.-robes. 12, r. Hambourg.

LEÇONS

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

Echange espagnol p. franç. Ecrire M<sup>me</sup> Muzoz, 4, r. Grenette.

OCCASIONS

2 francs la ligne de 30 lettres ou signes.

On offre

ATTENTION! MOINS CHER QU'AILLEURS. M<sup>me</sup> M<sup>me</sup>, voul. vs recev<sup>r</sup> un splendide manteau imperméable en noir ou beige « America ou Frisco ». « Chicago ou Chic », envoyez v<sup>r</sup> nom et adresse av. mand. poste 37 fr. 50 ou 70 fr. p<sup>r</sup> l'un ou l'autre des 2 prem<sup>rs</sup>, et 37 fr. 50 ou 49 fr. p<sup>r</sup> le 3<sup>e</sup> ou le 4<sup>e</sup> au Directeur de The New America, Courbevoie (S<sup>e</sup>), et la prés. annonce décollée à Boite postale N<sup>o</sup> 461, Hôtel d<sup>e</sup> Poste, Paris.

COMITES, CEUVRES DE BIENFAISANCE. Adressez-vous à la MANUFACTURE DE VÊTEMENTS EN CRUS pour dames. — Complète garçons. — BENEZETII, 69, rue de Vanves (14<sup>e</sup> arrond.)

A liquider beaux meubles tous genres fabriqués av. goût. Fab. Ouv. Réunis, 15, rue Picpus, Maison Rysin.

T.B. objectif Dinar-Zelas 6 1/2 P. 135 p<sup>r</sup> 8-12, 8-10%, 8-14 mois. Dv. Cuve Kod. 8-11 neuve ld. Recours, Marly-la-Ville (S.-et-O.)

On désire

Achat livres, romans, philos., biblioth. Lacroix, 19, r. Tourna.

VILLÉGIATURES

Côte d'Azur.

NICE. L'OFFICE DE LA CÔTE D'AZUR sert interméd. p<sup>r</sup> tout séjour: hôtels, villas, etc. Renseign. Publicité.

NICE. = HOTEL ALEXANDRA = Confort moderne. Séjour idéal d'été. Dans le parc de l'Hôtel, grand restaurant en plein air. — Ouvert toute l'année.

NICE. = HOTEL DE LUXEMBOURG = Ouvert toute l'année. — Promenade des Anglais. Prix réduits. — HOTEL DES ÉTRANGERS, même propriétaire.

La Mer.

LA BRETAGNE. Châteaux, villas meublées. Hôtels recommandés. LA FRANCO-BELGE, 4, place du Commerce, NAVES (Loire-Inf.)

ILE DE BATZ. près ROSCOFF (FINISTÈRE). A louer jolie petite villa avec jardin. Prix mod. S'adr. à M<sup>me</sup> Jacques Trémintin, Ile de Batz.

La Montagne.

CHAMONIX. CHAMONIX-PALACE. Grand Hôtel et Hôtel d'Angleterre. ROLANDAIS, D<sup>e</sup>.

ter les lois selon la convenance de ses clients, et il avait plus d'un tour dans son sac à procdures. Il s'avoua cependant passablement désarmé devant une épouse pieuse, irréprochable, qui refusait à la fois par amour et par principe une séparation légale.

— Vous devriez vivre avec elle pour l'exaspérer et provoquer des incidents, ou bien donnez-vous des torts graves.

— Retourner avec Clotilde, jamais! s'écria Didier; ses perfections m'ennuient et finiraient par me pousser au crime. Elle me rendra ma liberté, elle a une volonté de fer et elle ne veut pas me rendre ma liberté.

— Alors restez marié, conseilla M<sup>re</sup> Lavoix. Votre femme n'est pas gênante. Vivez à votre guise, loin d'elle, et sans divorcer.

— Je veux me remarier, déclara Didier. J'ai pour fiancée une Américaine délicieuse.

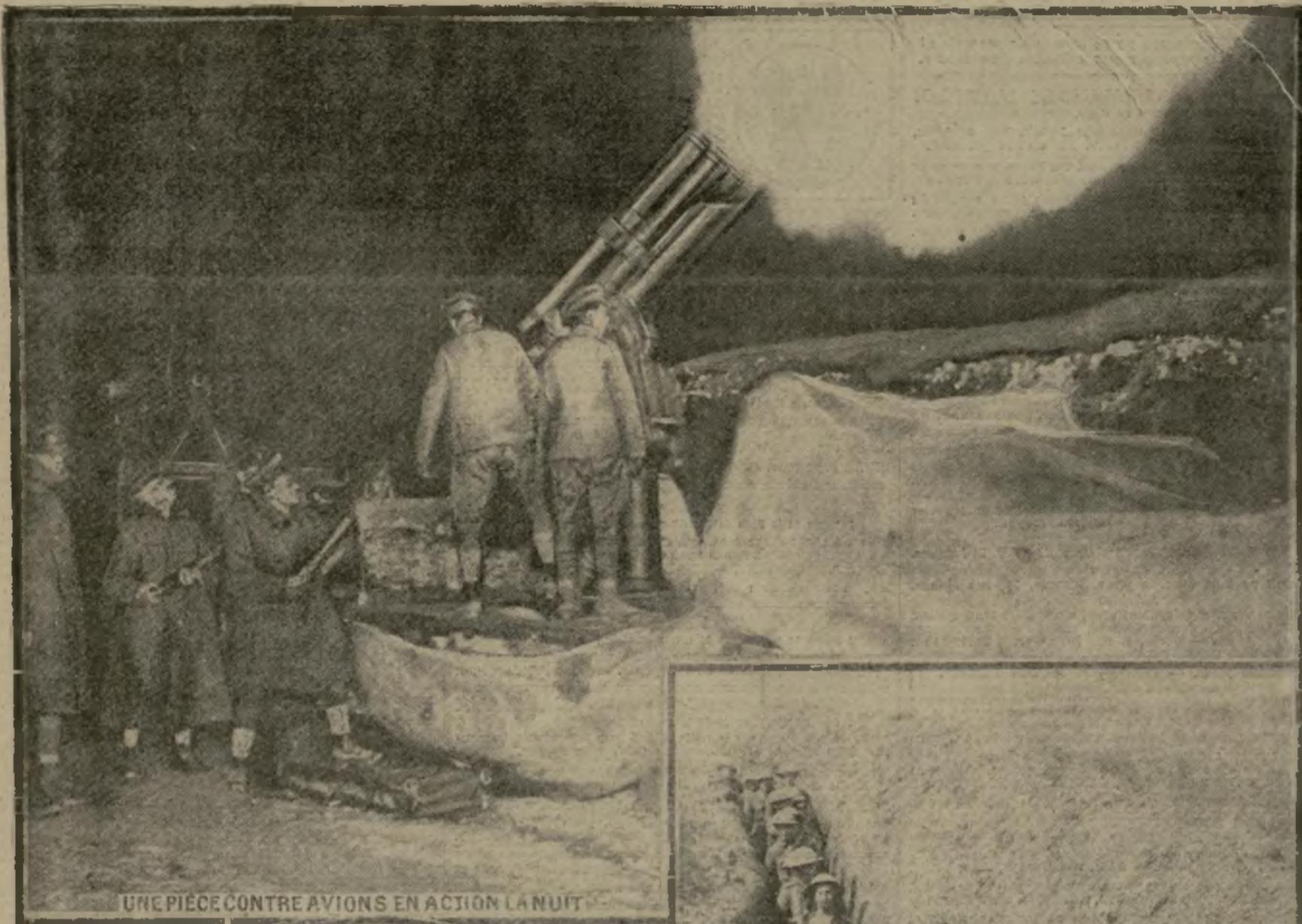
— Changer de femme, et pourquoi? répliqua M<sup>re</sup> Lavoix en souriant. Votre seconde épouse vous paraîtra semblable à la première après six mois de cohabitation.

— Certes non, répondit vivement Didier. Nous nous comprenons si bien avec Mme Dorothy Chelley: nous avons les mêmes défauts! Mais une créature aussi charmante peut-elle en avoir?

— Mes compliments. Si M<sup>re</sup> Lavoix, vous êtes amoureux. Alors faites consentir votre femme au divorce. Louez un appartement à Paris, elle refusera d'y venir résider avec vous et avec un constat d'huissier nous commencerons contre elle une procédure en abandon du domicile conjugal qui vous libérera très rapidement. C'est le meilleur moyen, je n'en vois pas d'autre.

(A suivre.)

## Dans les lignes britanniques — Tommy, lui aussi, tient bon



UNE PIÈCE CONTRE AVIONS EN ACTION LA NUIT



UN GROUPE DE JOYEUX TOMMIES DANS LA TRANCHÉE



LE DÉFILÉ DANS UN BOYAU POUR LA RELEVÉ DES TRANCHÉES

Nos alliés britanniques, après avoir considérablement élargi leur front dans le Nord français, subissent en ce moment des assauts répétés qu'ils arrêtent net, gardant inviolées les lignes que leur confèrent nos poilus. Les Allemands peuvent concentrer sur ce point du front des effectifs nombreux et choisis : les Tommies ne sont ni moins choisis ni moins nombreux.